



Les migrants

Lettre 118 aux cercles de silence

Novembre 2025

Le nouveau ministre de l'intérieur entraîne davantage les journalistes sur les affaires internes que sur les migrants. Le nombre d'article des journalistes en France, a diminué. Et c'est par l'intermédiaire des approches financières que la question des migrations est plus ou moins envisagés. Cela évite de diffuser l'information indiquant qu'il y a moins de migrants en France. Les principales voies utilisées sont de plus en plus surveillées, mais comme les migrants arrivent toujours, ils doivent passer par des voies plus dangereuses. Ils sont arrêtés par d'autres pays (payés par l'Europe), moins proches de l'Europe, mais qui sont plus dangereux. Quant à ceux qui passent par la France, ils sont encore plus nombreux à attendre d'arriver au Royaume Uni. Cependant, dans de nombreux pays européens, les mouvements politiques se renforcent pour suivre l'extrême-droite.

Bonne lecture,

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Cornebarrieu	3
Plaisir	4
CERCLES de SILENCE.....	5
Bon à savoir : 7 idées fausses sur les migrations	5
FRANCE.....	7
Un plan d'action pour un gain budgétaire de 3,3 milliards d'euros par an.....	7
« Pendant que les structures de soins aux exilés ferment, les budgets alloués au contrôle migratoire explosent ».....	8
Difficultés d'accès aux soins des personnes en situation d'exil en Île-de-France	9
Côtes d'Armor	12
Fontenay-le-Comte	13
Fougères.....	13
Grenoble.....	14
Langonnet (Morbihan).....	14
Lille.....	15
Limoge.....	16

Loon- Plage.....	16
Lyon	17
Mayotte	17
Montpellier.....	18
Paris.....	19
Pessa-Villeneuve (Puy de Dome).....	20
Rennes	21
Rouen	22
MANCHE	23
MEDITERRANEE	24
FRONTIERE FRANCE - ITALIE	25
UNION EUROPÉENNE	26
Un décryptage de la proposition de règlement retour de la Commission européenne.....	26
Allemagne	27
Autriche.....	28
Bulgarie.....	29
Espagne	29
Grèce	30
Irlande	32
Slovénie	33
EUROPE	34
Bosnie- Herzégovine.....	34
Macédoine du nord	34
Royaume-Uni – France	34
Royaume-Uni.....	36
Royaume-Uni - Vietnam	40
ASIE.....	40
Malaisie.....	40
AFRIQUE	41
"Sur la route, les passeurs mangent notre argent" : un migrant guinéen dénonce les mensonges des trafiquants	41
Afrique de l'ouest	43
Libye	43
Maroc	46
Sénégal - Gambie.....	47
Soudan.....	48
Tchad.....	48

Tunisie.....	49
AMERIQUE	52
Canada.....	52
USA.....	52
Océanie	54
INTERNATIONAL.....	55
TEMOIGNAGE.....	56

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Dans ce CRA de 126 places, le taux d'occupation poussé au maximum accroît la promiscuité, avec des conséquences immédiates sur l'exercice des droits, le sommeil, la santé physique et mentale, l'hygiène et la sécurité des personnes enfermées. Les personnes enfermées se plaignent également de la qualité et de la quantité des repas, d'un droit de visite et d'un accès à leurs effets personnels parfois limité voire bafoué. Tout ceci alors même que la durée d'enfermement moyenne est de plus en plus longue (30 jours en 2024).

Au vu de la dégradation des locaux au fil des années, des travaux importants ont été programmés. Ils doivent commencer en novembre 2025, et durer un an, nécessitant la fermeture successive de certaines parties du CRA. Pour conserver une ligne répressive et un enfermement sans faille des personnes étrangères, l'administration fait preuve d'imagination et trouve des solutions.

Comme elle a déjà pu le faire auparavant dans d'autres CRA, elle préfère donc enfermer des personnes dans ce CRA au milieu des travaux, sans prise en considération des conséquences sur les personnes étrangères et les acteurs intervenant au sein du centre. Pis encore, pour maintenir un nombre de placements en rétention similaire, elle souhaite mettre en place une solution inédite : des lits superposés dans chaque chambre, au lieu des lits simples actuels. Alors que les tensions sont d'ores et déjà quotidiennes et que les droits des personnes enfermées sont mis à mal face à cette politique d'enfermement, l'administration maintient son cap et n'envisage pas la fermeture d'un CRA (ne serait-ce qu'en partie).

Plusieurs personnes du secteur A et B ont ainsi signalé : « Hier soir ils ont coupé l'eau et le chauffage à 21h sans nous prévenir. On ne pouvait pas aller aux toilettes, ni se laver, ni remplir nos bouteilles d'eau. Ça a duré toute la nuit sans qu'on ait aucune information. Le matin on a signalé qu'on avait soif et ils nous ont amené des petites bouteilles d'eau. L'eau et le chauffage ont été rétablis dans la matinée. On aimerait juste être informés avant, quand ils interviennent pour des travaux ou que quelque chose ne fonctionne pas. »

<https://www.lacimade.org/communique-de-presse-cra-de-toulouse-malgre-les-travaux-enfermer-reste-le-mot-dordre/>

Et dans la vie courante :

- un retenu originaire d'Azerbaïdjan a été placé au CRA ; il a un fils de 4 ans placé à l'ASE, la mère ayant des graves problèmes de santé ; il est le seul à avoir des droits de visite

toutes les semaines. Malgré le lien avec son fils, la préfecture l'a placé au centre de rétention et le juge ne l'a pas libéré pour le moment. Il a une promesse d'embauche et un hébergement stable chez un compatriote.

- on constate toujours des placements de personnes originaires d'Algérie alors qu'aucune expulsion n'a lieu en raison de la brouille diplomatique entre la France et l'Algérie.

- deux Ukrainiens ont été placés au centre de rétention...

- petit point sur les colis que les familles envoient aux retenus qui sont de plus en plus souvent refusés (uniquement les gâteaux en sachets individuels, pas de boissons, colis de la poste uniquement, taille L, 5kg maximum, etc.)

Dû à des lecteurs de cette lettre

PLAISIR

Visite au CRA de Plaisir le 29/10/25

Le Centre de Rétention Administrative (CRA) de Plaisir est un « petit » centre de rétention, petit, de 26 places, ne comportant que des hommes. France Terre d'Asile (FTDA), est l'association qui aide juridiquement les personnes retenues dans ce Centre de Rétention Administrative. En ville, aucune pancarte n'indique le CRA. Pour le trouver il faut se rendre à la Police Nationale du commissariat de Plaisir, puisqu'il se trouve dans les mêmes bâtiments.

La moitié des « retenus » sont des algériens ne pouvant pas être expulsés vers l'Algérie car ils ne disposent pas de « laissez-passer » algériens. Ils restent alors, systématiquement, 90 jours au CRA à moins qu'un juge ne les libère avant. D'après l'expérience de FTDA, les juges de Versailles, seraient particulièrement sévères et même pour certains, « racistes ». Il y aussi beaucoup de sortants de prisons ; FTDA a remarqué plusieurs placements successifs de la prison en CRA !

Lors d'une visite - le 29 octobre 2025, les visiteuses de FTDA et du Réseau AMY (Accueil des Migrants en Yvelines). En entrant, on a d'abord affaire à la Police des Frontières (PAF) : 13 policiers qui « cohabitent » avec la Police Nationale. Le jour d'une visite, une personne a été libérée la veille : seuls 25 personnes sont au CRA. Pendant la visite, une audience au tribunal de Versailles a justement eu lieu en visioconférence (publique) dans une salle du rez-de-chaussée du CRA.

La rencontre avec le jeune algérien, se passe dans une petite pièce qui sert de « parloir ». Il raconte son voyage dramatique en bateau entre l'Algérie et l'Espagne atteinte en 5 jours : 2 bateaux qui se tirent avec un filin car il y a des pannes de moteur à répétition, une personne qui voulait atteindre le 1^{er} bateau s'est noyée. Arrivé en France fin août 2025, il aurait obtenu un refus à sa demande d'Asile. Sa situation semble assez complexe car son « orientation sexuelle » aurait peut-être pu l'aider. A sa sortie, il espère gagner la Suisse où, espère-t-il, son cas serait mieux pris en considération. Il retourne au CRA, avec des remerciements et un beau sourire chaleureux !

Dû à des lecteurs de cette lettre

CERCLES DE SILENCE

BON A SAVOIR : 7 IDEES FAUSSES SUR LES MIGRATIONS

Les idées fausses sur les migrations ont la peau dure. Les discours d'inquiétude, voire de rejet, relayées et banalisées dans les sphères politiques et médiatiques favorisent une montée du racisme et de la xénophobie. Il est donc urgent de déconstruire les représentations qui font obstacle à l'accueil digne des personnes migrantes.

1. « Les personnes migrantes sont pour la plupart des personnes pauvres et peu instruites » ➡ FAUX

- 63 % des personnes migrantes viennent de pays dit « à revenu intermédiaire ».
- Seuls 13 % des personnes migrantes viennent de pays dit « pauvres ».
- En France, 17 % des personnes migrantes ont un bac + 5 : plus que la moyenne nationale.

🔗 C'est l'accueil qui crée la précarité : diplômes non reconnus, discriminations, emplois déqualifiés, etc. La vulnérabilité vient donc le plus souvent du pays d'arrivée, pas du pays d'origine.

2. « Les frontières européennes sont des passoires, il faudrait les renforcer » ➡ FAUX

- Sur la période 2021-2027, le budget alloué à la gestion des frontières de l'Union européenne (UE) est 7,2 milliards d'euros, soit une explosion de + 194 % du budget de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).
- 13 % des frontières terrestres de l'UE sont déjà murées (et ça continue...)
- Sans compter le fichage massif dès 6 ans, le filtrage et la détention aux frontières, le droit d'asile affaibli, les expulsions accélérées, etc.

🔗 Le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile (2024) est en réalité la continuité de 30 ans de politiques répressives.

3. « La France a toujours été une terre d'asile et continue de l'être » ➡ FAUX

- Dans les années 1970, 90 % des demandes d'asile étaient acceptées, contre 10 % début 2000.
- En 2023, le taux d'acceptation du statut de réfugié en France est de 39 %, contre 43 % en moyenne en Europe.
- La loi « Asile et Immigration » de 2018 c'est : des expulsions facilitées et des recours très limités.
- Celle de 2024 va encore plus loin : assignation à résidence, enfermement pour « risque de fuite », durcissement des critères pour obtenir le statut de réfugié.
- On observe également des refoulements systématiques à la frontière franco-italienne.

☞ Ainsi, le droit d’asile est en chute libre, les lois sont de plus en plus restrictives et des pratiques illégales sont mises en place aux frontières. D’ailleurs, en 2020, le Conseil d’État reconnaît une atteinte grave au droit d’asile, et en 2024, la défenseure des droits dénonce à nouveau ces pratiques.

4. « Ce sont surtout des personnes originaires d’Afrique qui migrent, et principalement vers l’Europe » ➡ FAUX

- Sur 281 millions de personnes migrantes : 114 millions viennent d’Asie, 63 millions d’Europe, 43 millions d’Amérique latine et des Caraïbes et 41 millions d’Afrique.
- 69 % des personnes migrantes s’installent dans un pays voisin de leur pays d’origine.
- 71 % des personnes réfugiées sont accueillies dans des pays dits « à revenu faible » ou « moyen », qui ne font pas partie de l’UE.

☞ L’UE n’accueille qu’une faible part des personnes réfugiées et les migrants africains ne représentent que 2 % de la population européenne.

5. « La régularisation crée un appel d’air » ➡ FAUX

- En 2005, l’Espagne a effectué 600 000 régularisations. Le nombre d’entrées sur son territoire n’a pas augmenté ensuite.
- En 2012, les États-Unis ont régularisé des centaines de milliers de jeunes. Le nombre d’entrées sur son territoire n’a pas augmenté ensuite.

☞ Régulariser les personnes migrantes ne crée pas d’appel d’air. En revanche, respecter leurs droits permet de les sortir de la précarité.

6. « Migrer, c’est une affaire d’hommes » ➡ FAUX

- Les femmes représentent 48 % des personnes migrantes. Elles sont de plus en plus nombreuses à voyager seules ou en tant que cheffes de famille. En Europe et en Afrique du Nord, les femmes sont même majoritaires.
- Elles sont plus souvent victimes de violences et leur parcours est marqué par une double peine : l’exil et le sexisme.
- 90 % des femmes passées par la Méditerranée ont subi des violences sexuelles.
- Le fait qu’elles soient femmes les place dans des situations de dépendance économique qui les exposent à divers abus dans le pays d’accueil.

☞ Associer les personnes migrantes à des figures masculines – souvent plus menaçantes – est une manière de jouer sur les peurs et de limiter l’empathie.

7. « L’accueil des étrangers est très coûteux » ➡ FAUX

- Sur le budget « migrations et frontières » de l’UE : + 289 % pour Frontex contre + 36 % seulement pour l’accueil. Ainsi, la répression progresse, mais l’asile reste sous-financé.
- En France, une expulsion coûte en moyenne 54 000 euros. Or, accueillir une personne coûte 7 000 à 40 000 euros... Et ce coût est largement amorti par la contribution économique des personnes accueillies.

☞ Le non-accueil coûte plus cher que l’accueil : s’attaquer aux personnes les plus discriminées fragilise toute la société.

En finir avec les idées fausses sur les migrations. de Sophie-Anne Bisiaux et préfacé par François Héran, éditions de l'Atelier (208 pages, 12,50 €). Sortie : 18 décembre 2025. Avec le soutien de 20 organisations et associations impliquées sur la question des migrations.

<https://www.amnesty.fr/actualites/desintox-7-idees-faussees-sur-les-migrations>

FRANCE

UN PLAN D'ACTION POUR UN GAIN BUDGETAIRE DE 3,3 MILLIARDS D'EUROS PAR AN

À l'heure des discussions autour du projet de loi de finances 2026 et des recherches d'économies, l'association France terre d'asile dévoile un plan d'action chiffré démontrant qu'une politique migratoire plus humaine et efficace pourrait générer plus de 3,3 milliards d'euros par an de gains pour les finances publiques. Ce plan repose sur cinq mesures visant à lever les obstacles administratifs et juridiques à l'intégration des personnes étrangères, tout en réduisant les coûts inutiles pour l'État et en augmentant les recettes de la Sécurité Sociale.

« Notre politique migratoire actuelle est un double gâchis : humain et financier. Ce plan montre qu'il est possible de concilier solidarité et efficacité économique. » Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France Terre d'Asile.

Les 5 mesures clés du plan :

01. Mieux héberger les demandeurs et demandeuses d'asile : en privilégiant les structures adaptées, plus économiques. → Gain estimé : 14 M€ / an

02. Permettre un accès plus rapide au travail pour les demandeurs et demandeuses d'asile. → Gain estimé : 139 M€ / an

03. Rationaliser les OQTF (obligations de quitter le territoire français) pour une administration plus efficace. → Gain estimé : 41 M€ / an

04. Stopper l'expansion des centres de rétention administrative (CRA), coûteux et peu efficaces. → Gain estimé : 219 M€ / an

05. Régulariser 250 000 personnes sans-papiers pour les intégrer à l'économie formelle. → Gain estimé : 2,9 Md€ / an

Une opportunité économique inexploitée

L'amélioration de notre capacité et de notre qualité d'accueil constitue un levier majeur pour permettre la réalisation du potentiel économique que représente l'immigration pour la France, en particulier dans un contexte de vieillissement démographique et de tensions sur le marché du travail. Des arbitrages budgétaires et législatifs sont nécessaires dès les débats parlementaires en cours, pour l'instant inadaptés face aux exigences de l'accueil et de l'intégration, pour enclencher une dynamique vertueuse dont les effets sociaux et

économiques pourront être visibles dès 2026.

<https://www.france-terre-asile.org/communiqués-presse/communiqués-de-presse/communiqué-immigration-france-terre-asile-devoile-un-plan-action-gain-budgétaire>

https://www.france-terre-asile.org/images/stories/publications/pdf/Budget_2026_-_Dossier_France_terre_d_asile_07.11.2025.pdf

« PENDANT QUE LES STRUCTURES DE SOINS AUX EXILES FERMENT, LES BUDGETS ALLOUÉS AU CONTRÔLE MIGRATOIRE EXPLOSENT »

Tribune collective signée par Nathalie Tehio, présidente de la LDH, publiée sur le Monde

Dans une tribune au « Monde », un collectif de présidents d'associations alerte sur les coupes budgétaires relatives aux structures d'accueil, notamment dans le domaine de la santé mentale, pourtant érigée en « *grande cause nationale* ».

Dans un silence pesant, les financements publics affectés à l'accompagnement des personnes exilées, en particulier dans le domaine de la santé mentale, s'effondrent. Ces derniers mois, un nombre croissant d'associations, œuvrant depuis des décennies à la croisée du soin, du droit et de l'accueil, voient leurs budgets amputés, parfois de manière brutale, arbitraire et sans explication.

Les crédits alloués par le ministère de l'intérieur sont arrêtés ou réduits. Dans d'autres cas, ce sont les subventions de collectivités locales qui disparaissent. Les premières victimes de cette politique de rétraction sont les plus vulnérables : femmes, hommes et enfants en exil, survivants de conflits, de violences, de tortures, qui peinent déjà à retrouver une vie digne. Ces coupes ne sont pas de simples ajustements budgétaires, mais la mise à mort méthodique d'un secteur essentiel de notre société, une attaque frontale contre les structures de soin et de solidarité, et une insulte à l'intelligence collective.

Les chiffres sont connus : près de 70 % des personnes en exil ont vécu des violences le long de leur parcours – guerre, torture, violences sexuelles, enfermement –, selon le Comité pour la santé des exilés, entre autres ; et une personne sur cinq souffre de troubles psychiques sévères dont des psychotraumatismes et des dépressions, d'après une étude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé. Faute de soins, ces pathologies s'aggravent et deviennent chroniques. Elles condamnent à l'isolement, entravent les parcours d'insertion et pèsent sur l'ensemble du tissu social.

Dans ce contexte, saborder les structures spécialisées dans l'accueil et le soin psychique est un acte de violence et un non-sens médical, économique et social. Les associations concernées reposent en général sur des modèles mixtes, mêlant fonds publics, bénévolat et dons.

Le désengagement de l'État provoque un effet domino : perte des équipes expérimentées, réduction de l'accueil, augmentation des délais de soins, puis fermeture. Ce sont des vies qu'on condamne. Ce ne sont pas des ajustements techniques : c'est un choix politique délibéré qui se traduit par la fragilisation des acteurs de terrain, l'invisibilisation des souffrances, le report sur des structures saturées ou l'abandon pur et simple.

Mission de service public

Pendant que les structures de soins ferment, les budgets alloués au contrôle

migratoire explosent : plus de 150 millions d'euros par an seraient mobilisés pour l'évacuation des campements, selon le rapport sur les campements et bidonvilles en France du Conseil de l'Europe en 2020 ; et des centaines de millions pour bloquer les frontières. Depuis 1998, plus de 1 milliard d'euros ont été dépensés pour empêcher les exilés de traverser la Manche. A lui seul, ce budget pourrait financer plus de 500 centres de soins spécialisés. Soigner coûte moins cher qu'exclure. Et surtout, soigner sauve des vies.

Nous ne faisons pas face à une crise passagère, mais à un tournant : celui où l'État choisit de sacrifier les structures associatives, pourtant indispensables à la santé publique, à la cohésion sociale et à l'hospitalité. Les associations ne sont pas des suppléments. Elles sont des piliers créatifs pour proposer des soins essentiels.

Le paradoxe est glaçant : la santé mentale a été érigée en « grande cause nationale » de l'année 2025, sans que celle-ci soit au cœur des enjeux financiers et politiques de l'Etat. Partout en France, les associations tiennent à bout de bras un tissu de soins, d'écoute, d'orientation, de médiation et de défense des droits. Elles remplissent une mission de service public. Elles innovent, forment, accompagnent, soignent et ce, malgré l'épuisement, le mépris institutionnel et les coupes. C'est aujourd'hui que se décide quel type de société nous voulons être : une société de soin ou une société de rejet.

<https://www.ldh-france.org/22-octobre-2025-tribune-pendant-que-les-structures-de-soins-aux-exiles-ferment-les-budgets-alloues-au-controle-migratoire-explosent-publiee-sur-le-monde/>

DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION D'EXIL EN ÎLE-DE-FRANCE

Enquête de septembre 2025

L'enquête dresse un état des lieux global des difficultés d'accès aux soins rencontrées par les personnes en situation d'exil en Île-de-France. de forts besoins en médecine générale, en soins en santé mentale, en soins dentaires ainsi qu'en soins de santé sexuelle pour les personnes qu'ils accompagnent. Ils constatent cependant de nombreuses barrières dans l'accès à ces soins, en particulier pour les personnes en situation administrative précaire (demandeurs d'asile, personnes à droits incomplets). Les principales difficultés énoncées sont d'ordre administratives (conditions d'accès à une couverture maladie, complexité des dispositifs), linguistiques (non-recours à l'interprétariat professionnel) et financières. L'état du système de santé de façon générale est par ailleurs en partie tenu pour responsable de ces difficultés, avec une saturation des services ainsi qu'un manque de professionnels dans certains territoires et certaines spécialités.

Le refus de soins discriminatoire : une pratique alarmante

Les personnes interrogées soulignent une récurrence dans les refus de soins discriminatoires, qu'importe le type de soin demandé (60% en rencontrent au moins une fois par mois). Les raisons évoquées sont généralement l'absence de couverture maladie ou le fait d'être bénéficiaire de l'AME ou de la CSS, la barrière de la langue et l'absence d'interprète, le statut administratif et les discriminations raciales ou ethniques. Ces refus, qui sont illégaux, ont pourtant des conséquences bien réelles sur la santé physique et mentale des personnes exilées. Certaines voient leur état de santé s'aggraver, quand d'autres renoncent aux soins, par peur ou manque de confiance dans les corps médical. Certains professionnels mettent en place des solutions face à ces refus, comme la présence physique d'un intervenant social ou la mise en place de partenariats avec des professionnels de santé sensibiliser à cette question, mais

nombre d'entre-eux ne signalent pas ces refus de soins à la CPAM de leur territoire ou aux services de la Défenseure des droits.

La question de la santé mentale des personnes exilées

La quasi-totalité des répondants considèrent qu'il existe un lien entre le parcours d'exil des personnes migrantes et les problèmes de santé qu'elles rencontrent. Les traumatismes vécus et subis dans le pays d'origine et durant le parcours migratoire conduisent certains à un psycho-traumatisme qui interagit négativement avec les démarches de soins. D'autres voient leur santé mentale se dégrader en France du fait de conditions administratives et de vie très précaires (parcours de rue, instabilité financière, difficultés d'accès aux soins, méconnaissance des dispositifs). Il est ainsi nécessaire de proposer une prise en charge adaptée à leurs besoins et de prendre en compte la spécificité de leur parcours et de leur situation.

Rappel : L'Aide médicale d'Etat (AME)

L'AME est une couverture maladie publique créée en 2000 à destination des personnes ne pouvant accéder à un régime de sécurité sociale en raison de leur situation irrégulière sur le territoire, ou en l'absence d'autre prise en charge dans le cas des mineurs isolés étrangers. L'AME peut être accordée par les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam) aux personnes majeures pouvant justifier avoir résidé de façon continue sur le territoire français depuis plus de trois mois et sous conditions de ressources.

<https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2025/09/VD-Enquete-acces-aux-soins-exile.e.s.pdf>

Conclusions sur la santé mentale des mineurs non accompagnés

Les psychologues de MSF et du Comede font état des difficultés particulières des MNA. Elles rappellent qu'il ne faut pas pour autant minimiser leur capacité à (re)mobiliser des ressources internes et externes.

Les contextes dans lesquels ils sont nés et ont grandi, les parcours migratoires qu'ils ont empruntés mais aussi les conditions de vie auxquelles ils sont confrontés en France sont autant d'épreuves qui mettent à mal leur santé mentale. Les problématiques psychiques qui les animent et les troubles qu'ils développent impliquent la nécessité de les prendre en charge. Il est difficile pour les MNA en recours d'accéder au système de droit commun de santé mentale. Le travail d'accompagnement des associations ne suffit pas à lever les obstacles à l'accès aux soins. Or MSF et le Comede n'ont pas vocation à se substituer à l'État. Les deux organisations appellent par conséquent les acteurs du soin à se saisir de la question de la prise en charge psychologique et psychiatrique des jeunes. Elles interpellent les autorités sur cet enjeu de santé publique.

Les deux organisations incitent également les acteurs politiques et institutionnels à modifier les conditions d'accueil des MNA dans l'objectif de mettre fin à la maltraitance institutionnelle dont ils sont l'objet. Si l'État français ne peut résoudre à lui seul les difficultés auxquelles sont confrontés les MNA dans leurs pays d'origine et sur la route de l'exil, celles qui se présentent sur le territoire français relèvent de sa responsabilité. La suppression des facteurs à l'origine des troubles réactionnels est un objectif atteignable par toute politique volontariste. Seule une telle approche permettra à cette jeunesse à haut potentiel de se réaliser et de s'inscrire dans la société française.

<https://www.comede.org/wp-content/uploads/2021/11/rapport-sant%C3%A9-mentale-MNA-web.pdf>

Des familles solidaires recherchées pour accueillir des migrants mineurs et isolés

France Parrainages recherche une vingtaine de nouvelles familles bénévoles à travers la France pour accueillir un mineur migrant isolé à son domicile. Parmi les départements visés se trouve la Sarthe.

France Parrainages recherche une vingtaine de nouvelles familles bénévoles à travers la France pour accueillir un mineur migrant isolé à son domicile. Les régions et départements concernés sont l'Île-de-France, le Nord, l'Oise, l'Eure, le Loiret, la Seine-Maritime et la Sarthe. Actuellement, l'association compte une quinzaine de familles solidaires dans l'Hexagone.

En sept ans, une cinquantaine de mineurs non accompagnés, initialement placés en foyer ou en logement semi-autonome, ont bénéficié du programme Famille solidaire. « *Ces mineurs migrants peuvent vivre une expérience d'intégration positive au sein d'une famille française, qui joue un rôle crucial dans leur épanouissement personnel en apportant des repères et un soutien affectif* », précise France Parrainages.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/des-familles-solidaires-recherchees-en-sarthe-pour-accueillir-des-migrants-mineurs-et-isoles-bd1bc59e-b3e0-11f0-b5d8-4ba81eb4c99d>

Une journaliste turque menacée d'OQTF, en grève de la faim pour obtenir l'asile politique

Arrivée en France il y a 18 ans avec un statut de réfugiée politique, elle est aujourd'hui menacée d'expulsion vers la Turquie. Journaliste et militante d'extrême gauche d'origine kurde, elle avait fui les persécutions du régime d'Erdogan en 2007. Aujourd'hui, la voilà pourtant visée par une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Cela fait plus de 100 jours qu'elle est installée jour et nuit sous ce qu'elle appelle « *une tente de la résistance* » dans le quartier de Strasbourg Saint-Denis, en plein Paris. Elle a entamé une grève de la faim.

Cette longue grève de la faim a creusé son visage, mais Zehra Kurtay offre un sourire généreux. C'est pour elle un signe de résistance. Elle vit sous une tente assez haute pour accueillir quelques camarades autour d'une tasse de thé. Quand elle est trop fatiguée, Zehra s'assoit dans un fauteuil roulant. « *J'ai des difficultés à marcher, à parler. Je ne peux pas dormir bien à cause de ça. Je suis fatiguée* », dit-elle. Réfugiée en France depuis 2007, l'opposante au régime d'Erdogan était journaliste en Turquie. Elle sera arrêtée et emprisonnée à plusieurs reprises. « *Je suis dans la prison à cause de mes idées, à cause de mes écrits* ».

Considérée comme une terroriste, en 2000, elle est incarcérée à la prison d'Ümraniye avec d'autres prisonniers politiques turcs. « *On était côte à côte, on était tous ensemble. On avait le collectivisme, tous mes camarades. C'était super. C'était une école pour moi* », raconte-t-elle. En signe de protestation, elle et ses camarades entament alors une longue grève de la faim. Libérée au vu de son état de santé, la militante fuit vers la France et obtient le statut de réfugiée politique.

En 2012, elle est condamnée à cinq ans de prison pour son engagement politique passé. « *Selon la France, je suis une terroriste. Je suis dangereuse. J'étais à Fleury-Mérogis. J'étais dans la cellule, toute seule. La cellule, c'était neuf mètres carrés. J'étais isolée. Il y avait la torture psychologiquement* ». En 2021, elle découvre que son statut de réfugiée politique lui a été retiré sans notification. Après une garde à vue et un placement en centre de rétention, la journaliste de 53 ans, est aujourd'hui visée par une obligation de quitter le territoire français. « *J'ai décidé, pour protéger mes droits de papiers pour obtenir l'asile*

politique, j'ai commencé la grève de la faim pour obtenir l'asile politique ».

Si elle retourne en Turquie, elle s'expose selon ses dires à *« la prison, la torture, la menace... »*. La militante d'extrême gauche poursuit inlassablement sa grève de la faim. *« J'ai résisté. Ça donne l'espoir de résister, ça donne la force. Je suis très heureuse parce que je résiste. Je veux être symbole de résistance »*.

Elle s'essuie le visage avec les mains pour reprendre un peu d'énergie, celle de continuer à se battre pour obtenir la protection de la France. Ces dernières années, plusieurs militants et militantes politiques kurdes, parfois réfugiés de longue date, ont reçu des OQTF ou ont été placés en centre de rétention.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/menaces-sur-l-information/20251108-zehra-kurtay-journaliste-turque-menac%C3%A9e-d-oqtf-en-gr%C3%A8ve-de-la-faim-pour-obtenir-l-asile-politique>

COTES D'ARMOR

Quatre migrants arrivés en Bretagne se racontent dans un livre

Cinq ans après *D'une rive à l'autre*, livre qui regroupait plusieurs dizaines de témoignages de jeunes migrants, familles d'accueil et bénévoles, le Cajma 22 (Collectif d'accueil des jeunes migrants et leurs accompagnants) publie *Sur l'autre rive* (*). Ce nouveau livre, à la couverture toujours très colorée, marquante et très réussie, compile cette fois-ci quatre témoignages de jeunes pris en charge par l'association en Côtes-d'Armor.

L'ancienne présidente de la CAIMA est à l'origine de ce projet: *« Cette fois-ci, on voulait se concentrer sur quelques histoires, pour pouvoir les raconter plus en détail. »* Résultat, les parcours de quatre jeunes, trois garçons et une fille, se chevauchent au fil des pages. L'association a choisi de se concentrer sur le parcours de ces jeunes une fois leur arrivée sur le territoire français. *« À certains moments, il y a des retours en arrière pour mieux comprendre leur itinéraire, mais le livre n'est pas centré sur leur trajet migratoire. »* Les prénoms des quatre protagonistes ont été modifiés, de même que leur pays d'origine, *« pour ne pas les mettre en difficulté par rapport à leurs démarches administratives. »* Mais *« Sur le fond, les récits relatent ce qu'ils ont vécu depuis leur arrivée en France. »*

Ils racontent, à la première personne, leur arrivée, leur scolarité, leurs difficultés, mais aussi leurs sourires en familles d'accueil. *« Me raconter, me livrer, m'a permis d'extérioriser mon ressenti, de me libérer du fardeau que je portais depuis que je suis en France. Aujourd'hui, je pense moins à mon passé. »* - *« Ce projet m'a fait beaucoup de bien, m'a soulagé. »*

L'un, aujourd'hui âgé d'une vingtaine d'années et qui travaille dans le BTP, espère que ce livre permettra à certaines personnes de *« comprendre la réalité de notre vécu depuis qu'on est en France. Le discours sur les étrangers délinquants, on l'entend beaucoup à la télévision. Quand tu sors d'une journée de travail intense, que tu as participé à l'économie du pays, franchement c'est décevant. On entend aussi souvent que les étrangers n'aiment pas travailler, et quand ils travaillent, qu'ils prennent celui des Français... C'est contradictoire ! Là, nos histoires montrent qu'on est des personnes comme tout le monde. »*

Ces quatre histoires, pour l'ancienne présidente, *« portent celles de beaucoup d'autres jeunes pris en charge par le Cajma 22 depuis que l'association existe, en 2021. Un est encore en études, les trois autres sont autonomes, travaillent et ont un titre de séjour, comme 90 % des jeunes du Cajma. À travers ce livre, notre message se veut le plus universel possible. »* Rendez-vous est pris sur l'autre rive.

Sortie et dédicace du livre du Cajma 22, *Sur l'autre rive*, Samedi 15 novembre

2025. (*) Livre édité par le Cajma 22, en vente à 15 € : www.cajma22.fr/achats-solidaires.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/montrer-quon-est-des-personnes-comme-tout-le-monde-quatre-migrants-arrives-en-bretagne-se-racontent-dans-un-livre-c6de6e72-bf09-11f0-a083-858f2b6e92c2>

FONTENAY-LE-COMTE

« Horriblement compliqué » : en Vendée, ils testent l'examen de français exigé pour être naturalisé

L'Office de développement associatif et social (Oddas) de Fontenay-le-Comte (Vendée) a réuni 18 volontaires, le 14 octobre 2025, pour tester l'examen B2, nécessaire pour obtenir la nationalité française.

Mardi 14 octobre, la salle 3 de l'Office de développement associatif et social (Oddas) s'est transformée en lieu d'examen pour 18 personnes. L'Amisuv, association qui vient en aide aux migrants à Fontenay-le-Comte (Vendée), organisait un examen B2, testé par des salariés et membres du conseil d'administration de l'Oddas. *« Le but est de communiquer sur la difficulté, pour des Français ou des personnes qui vivent en France depuis très longtemps, de réussir cet examen de niveau universitaire, qui devient une des conditions nécessaires pour obtenir la nationalité française »,* explique la coorganisatrice. Réaction : *« Horriblement compliqué ».*

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/vendee/horriblement-complique-en-vendee-ils-testent-lexamen-de-francais-exige-pour-etre-naturalise-2ac07d84-ab70-11f0-85e1-f9a9de0d8467>

FOUGERES

Évacuation du campement de Maurepas : que vont devenir les mineurs hébergés à Fougères ? et Dinard.

« On est dans l'inconnue. » Cinq jours après l'évacuation du campement de Maurepas, à Rennes, le flou demeure pour les personnes en situation irrégulières accueillies à Fougères. Depuis vendredi 24 octobre 2025, une quinzaine de mineurs non accompagnés ont été dirigés vers la sous-préfecture d'Ille-et-Vilaine. Ces jeunes, âgés de 15 à 17 ans, ont dans un premier temps été hébergés à l'hôtel Campanile avant de regagner le Formule 1 en début de semaine.

Cette situation inquiète la coordinatrice de l'antenne rennais d'Utopia 56 : *« Leur prise en charge a été prolongée jusqu'à jeudi [30 octobre 2025] mais il y a peu de chance que cela se poursuive ensuite »,* indique la responsable de l'association.

Ces mineurs, sans responsable légal, sont en recours devant le juge des enfants pour faire valoir leur minorité et obtenir une prise en charge par l'aide à l'enfance. *« Trois d'entre eux ont une audience devant au tribunal mercredi [29 octobre 2025] mais rien n'a été pensé pour leur permettre de faire l'aller-retour ».* Cinq familles sont, elles aussi, hébergées au Formule 1 depuis une semaine. Quatre sont prises en charge par le service hospitalité de la mairie de Rennes, la cinquième par la préfecture. *« Elles vont pouvoir passer l'hiver ici »,* salue Utopia 56.

Qu'en sera-t-il pour les jeunes isolés ? *« On va probablement se retrouver avec vingt-six mineurs non accompagnés [ceux accueillis à Fougères et Dinard] qui vont revenir à Rennes, sans solution d'hébergement.*

Utopia 56 a par ailleurs pris contact avec plusieurs associations locales afin d'accompagner les personnes exilées durant leur séjour. *« Nous avons aussi envoyé quelques bénévoles sur place pour encadrer les jeunes sans accompagnant et assurer une aide alimentaire mais c'est*

compliqué ». Depuis lundi 27 octobre 2025, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Fougères a pris la relève. « *En lien avec les associations locales, notamment l'épicerie sociale, nous allons faire en sorte de nourrir les personnes accueillies à Fougères* », confirme le président du CCAS.

Dans un communiqué transmis, lundi 27 octobre 2025, les élues du Rassemblement national de Fougères s'indignent de « *ce transfert imposé de migrants, décidé dans le dos des Fougérais* ». Estimant « *inacceptable* » que les habitants « *soient mis devant le fait accompli* », les deux élues refusent que « *le chaos migratoire que connaît Rennes depuis plusieurs années* » se déplace à Fougères. Les élues demandent que ces transferts soient « *immédiatement suspendus* ».

Douze jeunes mineurs, originaires de la République du Congo, de Guinée Conakry, du Sénégal et du Congo, âgés de 15 à 17 ans, sont hébergés depuis jeudi dernier dans un hôtel des environs de **Dinard** (Ille-et-Vilaine). « *Ici, on dort mieux qu'à Maurepas, mais on n'a pas pu emporter toutes nos affaires* », confie un jeune Congolais, mercredi 29 octobre 2025. Sans accompagnement, ni visibilité sur leur avenir immédiat.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/fougeres-35300/evacuation-du-campement-de-maurepas-que-vont-devenir-les-mineurs-heberges-a-fougeres-dbd5d882-b3d9-11f0-b69a-6e4ddcc8cd29>

GRENOBLE

BOUGETAPREF'38 Halte à la fabrique des sans-papiers

A la suite de l'audience du 15 octobre 2025, lors de laquelle il apparaissait évident que "*l'accueil physique*" récemment mis en place ne servait pas à obtenir un rendez-vous, le tribunal administratif de Grenoble enjoint à nouveau la préfète de l'Isère à mettre en place un moyen non dématérialisé pour la prise de rendez-vous. L'astreinte financière est augmentée à la somme de 600 € par jour de retard.

D'autre part, lors de l'audience de rentrée, le président du tribunal administratif, face au secrétaire général de la préfecture, a souligné en rouge l'augmentation alarmante des contentieux entre étrangers et préfecture.

Par ailleurs, mis à part l'impossibilité d'avoir un rendez-vous autrement que par internet, « Bougetapref'38' » Halte à la fabrique des sans-papiers, dénonce également les délais de traitement des dossiers, les grandes difficultés d'obtenir un rendez-vous de première demande au guichet, la mise à disposition aléatoire des autorisations de prolongation d'instruction, et plus généralement les ruptures de droit causées par le non fonctionnement (volontaire?) du service immigration de la préfecture de l'Isère.

<http://bougetapref38.fr/>

LANGONNET (MORBIHAN)

Dans le Morbihan, un atelier d'écriture pour tisser des liens entre le monde rural et les migrants

Mercredi 5 novembre 2025, dans une salle de la médiathèque de Langonnet, des adultes et des enfants partagent un moment unique pour eux : un atelier d'écriture. Tout d'abord désarçonnés, car ils comptaient écrire, l'animatrice, artiste compagnon du Théâtre de Lorient, leur a demandé de découper des mots dans des journaux ou des revues. Tous les participants ont bien écouté les consignes et se sont prêtés au jeu en choisissant avec attention les mots qui résonnent pour eux. La chargée des relations publiques au théâtre de Lorient,

explique que « *le projet Les Petits papiers consiste à la mise en place d'un atelier d'écriture sur trois périodes de l'année, entre novembre et mai. Cet atelier est soutenu par Roi Morvan Communauté, la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Bretagne sur le plan ruralité. Nous avons aussi la fondation de La Poste comme mécène.* »

La chargée des relations publiques précise que « *l'écriture devient une opportunité pour créer des passerelles entre les publics du centre Bretagne, les migrants allophones de la mission locale et les Apprentis d'Auteuil de Lorient lors de moments conviviaux* ». L'écriture enclenche une ouverture sur l'autre : le migrant qui n'est pas forcément connu et présent en milieu rural et inversement une ruralité méconnue de la part de la population migrante. L'écriture sert ainsi de prétexte pour la rencontre entre des migrants et le territoire rural. La diversité culturelle est promue, selon Léna.

L'animatrice encadre les ateliers d'écriture. Elle se sert de la technique d'écriture qui consiste à découper un texte déjà écrit en morceaux, puis d'associer ces derniers à sa façon pour créer un nouveau texte. Les participantes, enthousiastes, manient la paire de ciseaux et choisissent les mots qu'elles assembleront pour réaliser leur propre texte avec les mots des autres. « *Nous travaillerons également à partir d'extraits de poèmes ou de fragments de textes d'écrivains* ». Chaque séance, indépendante des autres, permettra à l'imaginaire de s'épanouir et d'inventer des histoires. En fin de projet, un vidéaste professionnel, réalisera un livre en format vidéo avec des participants aux ateliers.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/langonnet-56630/dans-le-morbihan-un-atelier-decriture-pour-tisser-des-liens-entre-le-monde-rural-et-les-migrants-5220fe9c-bcde-11f0-8016-e146a44cd02b>

LILLE

Alors que la tempête Benjamin s'approchait, plus de 80 jeunes dorment dehors

Mercredi, alors que la tempête Benjamin s'approchait et que plus de 80 jeunes dormaient toujours dehors, les équipes d'Utopia 56 Lille ont multiplié les alertes auprès de la Préfecture, de la Mairie, de la Métropole et du Département pour qu'ils soient mis à l'abri. Une première réponse est arrivée en fin de journée : la préfecture nous a demandé une liste détaillée de tous les jeunes présents sur le camp. Et ensuite, plus rien. Les jeunes ont donc dû passer une nuit supplémentaire sous des tentes, alors que les conditions météorologiques s'aggravaient. La nuit a été longue et épuisante. La plupart n'ont pas fermé l'œil.

Jeudi matin, les institutions ont finalement envoyé une proposition : 46 places temporaires seraient débloquées. Pourtant, la liste envoyée comptait 89 noms : près de la moitié des jeunes restaient sans solutions. Ne voulant pas se séparer, et se refusant à choisir qui devrait dormir sous un toit ou sous une tente, le collectif des jeunes s'est mobilisé pour réclamer que des places soient trouvées, pour tous : « *personne ne doit dormir dehors une nuit de plus* ».

À force d'interpellation et de négociations, en fin de journée, 66 places d'hébergement ont été débloquées : 44 de manière pérenne par la Préfecture, et 22 pour une nuit seulement, dans une auberge de jeunesse, payées par la Mairie, avec l'engagement de trouver une solution long terme. Cinq autres jeunes ont été repris par le département pour repasser une évaluation de leur minorité. Il restait encore sept jeunes sans solution, qui ont trouvé refuge chez des hébergeurs citoyens. La lutte continue dans les jours qui suivent, pour forcer la Préfecture à tenir ses promesses, pour continuer d'appeler la Mairie à participer et rappeler le Département à ses responsabilités.

Les remises à la rue de mineurs dont le Département conteste la minorité sont

constantes. Encore vendredi, deux nouveaux jeunes ont été mis dehors. L'ONU a de nouveau épinglé la France pour non-respect des droits des enfants la semaine dernière. La France se doit de protéger tous les enfants, y compris ceux qui sont en recours (comme le promeut le principe de présomption de minorité). Il faut faire mieux.

https://2k2yu.r.ah.d.sendibm5.com/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/LEyufVH_Ukg6

LIMOGES

le collectif Aucun enfant à la rue manifeste pour que des familles sans domicile soient logées dans une école

Deux semaines après leur dernière mobilisation, les militants du collectif Aucun enfant à la rue ont manifesté devant la mairie de Limoges le 29 octobre 2025. Dans une pétition lancée il y a deux semaines, ils demandent que la mairie loge les familles sans domicile fixe dans une école désaffectée.

Une soixantaine de militants se sont réunis sur le parvis de la mairie de Limoges, le mercredi 29 octobre 2025, sous la pluie battante. Deux semaines seulement après leur manifestation devant la préfecture de la Haute-Vienne, il se réunissent à nouveau pour demander à la municipalité d'ouvrir une école désaffectée du quartier Beaubreuil, afin d'y loger 37 enfants et leurs familles sans domicile fixe.

Selon les membres du collectif, aucune solution d'hébergement durable n'a été proposé par la préfecture ou par la mairie. Les militants ont déposé une pétition sur le bureau du maire il y a deux semaines - 663 signatures ont été récoltées pour l'instant - mais ils n'ont reçu aucune réponse de la municipalité. À quelques jours du début de la trêve hivernale, samedi 1er novembre 2025, le collectif Aucun enfant à la rue affirme que ses moyens humains et financiers du collectif s'épuisent.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-limousin/limoges-le-collectif-aucun-enfant-a-la-rue-manifeste-pour-que-des-familles-sans-domicile-soient-logees-dans-une-ecole-5376272>

LOON- PLAGE

Nouvelle fusillade, 4 migrants blessés

Une fusillade a éclaté mardi 4 novembre 2025 dans la soirée dans le campement de Loon-Plage, près de Dunkerque, dans le nord de la France. *"Sur place, quatre migrants légèrement blessés ont été pris en charge par les secours. De son côté, la police a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de ces échanges de tirs et tenter d'en identifier les auteurs"*. Ce n'est pas la première fois que des heurts violents par armes à feu éclatent dans ce campement informels – où patientent des centaines de migrants en attente de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre.

Les associations mettent en cause l'insalubrité des campements et leur démantèlement systématique qui exacerbent les tensions. De leur côté, les autorités dénoncent des mafias qui ne se cachent plus pour organiser leur trafic. Malgré les coups de feu, les règlements de compte entre passeurs, les familles restent à Loon-Plage qui se trouve à quelques centaines de mètres des plages de départ pour tenter la traversée illégale vers le Royaume-Uni. Elles se sont habituées à ces fréquentes scènes de violence.

La violence entre les réseaux de passeurs n'est pas nouvelle et concerne généralement le contrôle des territoires. Les trafiquants se disputent les quelque 200 km de plages de la Belgique à la Baie de Somme - en vue des traversées illégales.

Et ce trafic de migrants se chiffre en dizaines de millions d'euros chaque année. *"C'est assez lucratif, vous pouvez gagner 100 000 euros par bateau, donc quand vous avez 500 canots qui traversent [la Manche] chaque année, ça représente de belles sommes"*, estime le directeur de l'Oltim. Pour le vice-procureur du tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, même *"le trafic de stupéfiants ne rivalise pas avec une soirée réussie pour des passeurs de migrants"*.

LYON

Une "crise humanitaire" au jardin des Chartreux

Le Parti communiste français du Rhône s'associe à l'appel du collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse, qui alerte sur la situation de 280 mineurs isolés vivant toujours dans le campement du jardin des Chartreux. *"Depuis plusieurs mois, les 280 mineurs isolés qui campent au jardin des Chartreux n'ont eu aucune proposition de mise à l'abri avant l'hiver"*, indique la fédération du Rhône du PCF.

Le parti reprend l'alerte lancée par le collectif le 12 octobre 2025, intitulée *"Appel à la mobilisation générale face à la crise humanitaire"*. Deux associations, Médecins sans frontières et Utopia 56, ont également *"confirmé l'urgence de la situation"*. Le collectif envisagerait même *"la création d'un campement humanitaire"*. Le PCF souligne le contraste entre la richesse de la métropole lyonnaise et les conditions de vie de ces jeunes : *"Nous sommes dans la deuxième ville la plus riche de France, et pourtant nous faisons face à une crise humanitaire !"*. Il s'appuie sur le rapport du 16 octobre 2025 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, qui *"sanctionne l'État français pour les mauvais traitements infligés aux enfants migrants qui ne sont pas en mesure de prouver leur minorité"*. *"Le droit international n'est pas respecté et beaucoup de mineurs qui ne peuvent accéder au système de protection de l'enfance se retrouvent à la rue."* *"Comment l'État peut-il cautionner ce manque d'humanité ?"* *"Dans la 7e puissance économique du monde, qui peut accorder 211 milliards d'aides aux entreprises, comment accepter que plus de 2 000 enfants dorment à la rue ?"* *"C'est une nouvelle fois la conséquence de choix politiques visant à favoriser la finance plutôt que l'Humain."* Le communiqué se conclut par une demande claire : *"La mise à l'abri de ces jeunes sans délai."*

<https://www.lyonmag.com/article/147819/mineurs-isoles-a-lyon-le-pcf-denonce-une-crise-humanitaire-au-jardin-des-chartreux>

MAYOTTE

Plus de 400 migrants livrés à eux-mêmes après le démantèlement de leur camp

Après le démantèlement du camps de Tsoundzou 2, le 23 octobre 2025, dans ce nouveau campement informel, 434 personnes, dont 25 familles, vivent livrées à elles-mêmes. Il s'agit d'exilés venant de RDC, Burundi, Rwanda, Somalie ou encore Éthiopie. *"Quand la gendarmerie est venue à Tsoundzou 2, elle nous a laissé 45 minutes pour nous préparer et après les machines étaient là. Les gens ont pris ce qu'ils pouvaient et sont partis"*, raconte un demandeur d'asile congolais arrivé à Mayotte en septembre 2024. Faute de solutions, les exilés sont donc retournés là où un précédent camp avait été établi puis démantelé en février 2025. Depuis, ils vivent difficilement et peinent à trouver de l'eau et de la nourriture. *"Maintenant qu'on est revenu ici, c'est encore plus compliqué"*, détaille le demandeur d'asile. Une petite pompe à eau a été installée grâce à l'aide de l'ONG Solidarités International. Avant cela, les migrants buvaient l'eau impropre de la rivière à proximité. Mais ce système de fortune reste insuffisant. La question de la nourriture reste aussi une forte source d'inquiétudes. *"On a du*

mal à se faire à manger", on a une précaire installation de cuisson au feu de bois. Et la crainte des agressions, elle aussi, fait son retour. "Avant-hier, des jeunes sont venus et ils nous ont lancé des pierres. On a dû appeler la police", alerte le jeune homme de 27 ans.

Parmi les habitants de ce camp figurent des primo-arrivants mais aussi des demandeurs d'asile sans solution d'hébergement, des déboutés, tout comme des personnes ayant obtenu le statut de réfugié. *"La situation n'avance pas". "C'est difficile de vivre à Mayotte, mais on n'a pas le choix, on est coincé ici, les procédures administratives sont très lentes". "Si on avait l'asile, les passeports, etc. On rejoindrait la métropole, mais on ne peut pas".*

"En 2024, les ressortissants du continent africain représentent la majorité des arrivants à plus de 68%. Les arrivées provenant de la RDC et de la Somalie ont augmenté. Elles sont passées de 922 en 2023 à 1 104 en 2024 pour la RDC, et de 121 en 2023 à 338 en 2024 pour la Somalie", note Solidarité Mayotte, l'association en charge de l'asile sur l'île. Les blocages répétés des collectifs de citoyens hostiles à l'immigration ont rendu encore plus lente la délivrance des documents. La fermeture de la préfecture par ces groupes a provoqué le "rallongement de la liste d'attente pour les premières demandes d'asile" ou rendu difficile "les renouvellements d'attestation de demande d'asile". Ainsi, "les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection internationale, ne pouvant renouveler leurs documents, se retrouvent bloqués dans les démarches d'accès aux droits et d'insertion professionnelle".

Le lieu de ce nouveau campement se trouve à côté du village-relais Coallia qui hébergent les demandeurs d'asile et réfugiés à Mayotte. *"On s'est installés non loin de Coallia aussi pour interpeller l'État et voir comment on peut trouver une solution, notamment d'hébergement, pour tout le monde".* La semaine dernière, 402 personnes ont pu être prises en charge par la préfecture. *"La plus grosse mise à l'abri réalisé depuis 24 mois à Mayotte".* Mais pour les autres, victimes du manque de place d'hébergement, *"il n'y a pas de solutions". "On a essayé de parler au préfet de Mayotte. On lui a dit qu'on n'avait nulle part où aller et que les gens ne savaient pas quoi faire après le démantèlement. Lui nous a dit qu'il n'avait pas de solutions pour tout le monde dans l'immédiat. Donc qu'il fallait attendre".*

Déjà limitées, les possibilités d'hébergement sur l'île ont impactées par le cyclone Chido. *"68% des logements collectifs et 36% des logements résidentiels en dur ont été détériorés ou détruits"* par la tempête, chiffre la préfecture. Les députés ont rendu possible les destructions d'habitats insalubres sans que des propositions de relogement soient faites. Et ce, en s'appuyant sur la loi pour la refondation de Mayotte : *"Jusqu'au 13 décembre 2034, le représentant de l'État à Mayotte peut (...) déroger à l'obligation d'annexer une proposition de relogement ou d'hébergement d'urgence à l'arrêté"* de destruction, stipule l'article 18 du texte.

MONTPELLIER

Les familles expulsées d'un squat la semaine dernière à Montpellier seront toutes relogées par la mairie

Les familles ne passeront pas une nuit de plus sur le parvis de l'Hôtel de ville de Montpellier. La mairie annonce mardi midi 4 novembre 2025 qu'elle a trouvé des solutions de relogement *"temporaire"* pour la trentaine de personnes expulsées d'un squat lundi dernier et qui s'étaient installées dehors, avec des couvertures. Elles vont toutes être prises en charge dans des hôtels, choisis en fonction des écoles où sont scolarisés les quinze enfants. *"Toutes les familles se dirigent vers le CCAS et sont en train de gagner leurs hôtels respectifs, confirme le président de l'association Solidarité partagée, qui a accompagné les familles. On est satisfait".*

La mairie, dont ce n'est pas la compétence d'assurer le logement d'urgence, regrette que *"la préfecture manque à ses devoirs devant la loi". "Nous demandons une nouvelle fois aux services de l'État de mobiliser dans les plus brefs délais leurs moyens matériels et leurs locaux vacants pour parvenir à une solution de relogement pérenne pour ces familles"*, insiste la ville. Elle précise qu'elle lancera une procédure de remboursement auprès de la préfecture. La préfecture de l'Hérault continue quant à elle d'affirmer que les personnes non-relogées sont ciblées par une OQTF (obligation de quitter le territoire français), et que l'État n'a par conséquent pas à les prendre en charge.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-familles-expulsees-d-un-squat-a-montpellier-seront-toutes-relogees-a-partir-de-ce-mardi-soir-par-la-mairie-6101440>

La rentrée scolaire s'annonce difficile pour les enfants à la rue à Montpellier

La rentrée s'annonce difficile pour les 15 enfants montpelliérains à la rue depuis le 27 octobre 2022. Ces familles ont été expulsées d'un squat lundi, et depuis, elles ne sont pas relogées par la Préfecture, à qui cette responsabilité incombe. Elles dorment donc dehors, sur le parvis de l'Hôtel de ville. La plupart des enfants sont scolarisés et doivent retourner en classe ce lundi matin. Mais certains se retrouvent très loin de leur école habituelle qui est à l'autre bout de la ville. Les parents ne pourront pas forcément faire le déplacement. *"Il va falloir qu'ils changent d'écoles"*, anticipe le président de l'association Solidarité partagée, qui accompagne les familles. *"Je ne pense que tous seront en cours aujourd'hui (lundi 3 novembre 2025)..."*

Pour celles et ceux qui iront jusqu'aux salles de cours, se pose la possibilité même de travailler, de faire ses devoirs notamment. *"J'ai vu des enfants faire leurs devoirs de maths par terre, sous la pluie, comment voulez-vous vous concentrer dans ces conditions ? C'est indigne"*, pointe la secrétaire Force Ouvrière des personnels de l'éducation nationale dans l'Hérault. Les enfants redoutent aussi le regard de leurs camarades et professeurs, alors qu'ils ne peuvent plus se laver par exemple. *"On veut juste aller en cours douchés et coiffés, comme tout le monde"*, témoigne une adolescente.

<https://www.francebleu.fr/theme/migrants>

PARIS

Naufrage mortel dans la Manche en 2023 : neuf hommes jugés à Paris

C'est un nouveau procès de présumés passeurs de migrants qui s'ouvre mardi 4 novembre 2025. Neuf hommes vont être jugés au tribunal judiciaire de Paris, tenus pour responsables du naufrage mortel survenu en Manche en août 2023. Ils sont jugés pour homicides et blessures involontaires, mise en danger de la vie d'autrui, association de malfaiteurs criminelle et aide à l'immigration irrégulière. Le procès doit durer jusqu'au 14 novembre 2025.

Dans la nuit du 11 au 12 août 2023, le canot, rempli par une soixantaine de personnes à majorité afghanes, avait subi une avarie moteur. Sept Afghans, âgés de 21 à 34 ans avaient alors perdu la vie. Cinquante-huit personnes avaient quant à elles pu être secourues.

Deux ans après le drame, deux juges d'instruction ont ordonné, en juillet 2025, un procès pour neuf hommes. Deux d'entre eux sont visés par des mandats d'arrêt. Une dixième personne, âgée de 16 ans au moment des faits, sera quant à elle jugée devant un tribunal pour

enfants.

L'information judiciaire avait mis au jour « l'alliance de plusieurs branches » criminelles, chacune avec des rôles bien précis et définis depuis 2022, d'après l'ordonnance des juges. Une filière irako-kurde semblait alors chargée de la logistique, tandis qu'une filière afghane s'occupait de trouver des candidats à l'exil.

Le naufrage survenu la nuit du 11 au 12 août 2023 est l'un des plus meurtriers survenus ces dernières années dans la Manche.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/nauffrage-mortel-dans-la-manche-en-2023-neuf-hommes-juges-a-paris-43c12ac4-b8c5-11f0-82c7-21cf9bb02d71>

Plusieurs centaines de migrants transférés de Paris vers d'autres villes de France

Environ 300 personnes migrantes ont été évacuées mercredi matin 5 novembre 2025 des campements où elles dormaient entre les stations de métro Jaurès, Stalingrad et porte de la Chapelle à Paris. Trois cars à destination de Bourges (Cher), Besançon (Doubs) et Toulouse (Haute-Garonne) avaient été mobilisés pour transporter les volontaires vers des hébergements temporaires. L'évacuation s'est déroulée dans le calme en présence d'un important dispositif policier et d'agents de la préfecture d'Île-de-France et de la Ville de Paris.

Des occupants du campement étaient déjà partis avant le début de l'opération, refusant de quitter Paris, alors que plusieurs personnes, dont des familles, sont venues d'autres lieux dans l'espoir d'être relogées. C'est le cas d'une soudanaise 33 ans, en situation régulière qui dort depuis deux semaines dans l'aéroport Charles de Gaulle avec sa fille de 11 ans. « *On doit rester à Paris parce que ma fille va à l'école, et moi je cherche du travail* », at-elle expliqué. Les sans-abri, majoritairement des jeunes hommes et quelques familles, ont attendu plusieurs heures, orientés par des membres des associations Médecins du Monde, Utopia 56 et France Terre d'Asile.

Trois bus supplémentaires avaient été mobilisés pour transporter vers des hébergements en Île-de-France les personnes munies d'un contrat de travail dans la région. Un Afghan de 23 ans en situation régulière vivant sur le campement depuis un mois, espère monter dans un de ces bus : « Je peux pas quitter Paris, j'ai un travail ici ». Malgré son emploi de gardien, ses démarches pour trouver un logement n'aboutissent pas : « J'ai vraiment besoin d'un logement, c'est pas possible de vivre comme ça ».

À midi, des tentes s'étaient déjà réinstallées porte de la Chapelle, a constaté Médecins du Monde. « *On estime que 150 personnes sont restées sans solution* », a précisé le porte-parole de l'association. « On est proche de la 500^e opération similaire depuis 2015 et ça ne fonctionne pas. Il y a des campements ici depuis 2022. Les gens continuent à vivre dans des conditions indignes », a-t-il regretté.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/plusieurs-centaines-de-migrants-transferes-de-paris-vers-dautres-grandes-villes-de-france-785a3b46-ba45-11f0-b227-510f72443e00>

PESSA-VILLENEUVE (PUY DE DOME)

Célébration des 10 ans de son premier centre d'accueil et d'orientation pour réfugiés

En 2015, le commune de Pessat-Villeneuve, dans le Puy-de-Dôme, accueillait un bus de 48 migrants qui allaient loger temporairement dans le château du village. Le maire a invité anciens bénévoles et anciens exilés à se retrouver le samedi 8 novembre 2025 pour fêter cette première décennie. "On ne s'est pas dit rendez-vous dans 10 ans, parce qu'on ne s'est

jamais quittés", lance avec émotion, le maire de Pessat-Villeneuve, au moment de débiter son discours. Il a inauguré une fresque pour marquer les 10 ans du premier centre d'accueil de migrants à Pessat-Villeneuve.

La commune du Puy-de-Dôme de 744 habitants célèbre ce samedi 8 novembre 2025 les 10 ans de l'ouverture du premier Centre d'accueil et d'orientation (CAO) destiné aux réfugiés. Les anciens bénévoles et exilés ont gardé contact et sont là pour se retrouver, et constater à quel point l'humanité des uns a facilité l'intégration des autres.

Le maire a commencé par rappeler ô combien la *"vie de la commune avait été chamboulée"*, à l'époque, et contraint la Municipalité a essuyé énormément de critiques. Les exilés ont pour autant rapidement été intégrés au paysage de la petite commune rurale. Une façon pour le village d'*"honorer les valeurs républicaines"*. L'un des réfugiés avait par exemple confectionné des masques en tissu pour toute la commune pendant la crise sanitaire de Covid-19.

Un soudanais, et un syrien, sont tous les deux présents pour fêter les 10 ans du premier centre. Leur reconstruction a débuté ici, à Pessat-Villeneuve, et ils continuent de *"remercier tous les bénévoles"*, sans qui ils ne connaîtraient pas *"un seul mot de Français"*. Ils n'ont pas oublié d'embrasser une bénévole au centre de la commune, pendant 10 ans. Elle affirme que venir en aide aux personnes dans le besoin pendant une décennie lui a souvent permis de *"mettre de côtés [ses] soucis"*, et de se *"réfugier, auprès des réfugiés"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/pessat-villeneuve-le-premier-centre-d-accueil-et-d-orientation-de-la-commune-puydomoise-fete-ses-10-ans-6473110>

RENNES

Les exilés occupent désormais un bâtiment du Département

Une semaine après l'évacuation du campement de Maurepas, à Rennes (Ille-et-Vilaine), de nombreux exilés sont d'ores et déjà revenus dans la capitale bretonne, jeudi 30 octobre 2025. L'Espace Social Commun de Maurepas, à Rennes, est occupé par près d'une soixantaine de migrants, depuis mercredi 29 octobre 2025. À l'intérieur, près d'une soixantaine de personnes sans solution d'hébergement, dont une vingtaine d'enfants, se sont installés dans plusieurs salles. *« Le centre est fermé aujourd'hui ? »* : les habitués, venus bénéficier des services administratifs ou sociaux doivent se résoudre à faire demi-tour.

Entre occupations et relogements temporaires, les associations se désolent de l'absence de réponses des institutions.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/evacuation-dun-campement-a-rennes-les-exiles-occupent-desormais-un-batiment-du-departement-7d64f4fc-b5ac-11f0-8e45-c65a76303a8d>

Trente migrants hébergés temporairement à l'Université après l'évacuation du campement de Maurepas

Dans le hall vitré de ce bâtiment de l'Université de Rennes, des matelas et des couvertures à même le sol témoignent de la précarité du quotidien. Une solution temporaire trouvée par l'association Utopia 56. *"Notre situation est vraiment très précaire et personne ne peut vouloir vivre comme ça"*, confie une demandeuse d'asile. Elle vivait sous une tente à Maurepas jusqu'à l'évacuation du camp, jeudi 23 octobre. *"On n'a pas de douches, pas d'intimité... on est fatigués"*, souffle-t-elle.

L'université a accepté d'ouvrir ses portes jusqu'à mercredi 5 novembre 2025, reprise des cours oblige. Au-delà, c'est l'inconnu. *"On ne sait pas où on va aller. Avec le froid et la tempête, c'est difficile"*, témoigne une femme de 42 ans, tout en gardant le sourire. Une mère de deux enfants, s'inquiète aussi : *"L'école va reprendre et on ne sait pas comment faire."*

On sera dehors avec les enfants."

Du côté des autorités, la préfecture d'Ille-et-Vilaine affirme *"examiner la situation de chaque personne"* et rappelle avoir *"proposé des solutions d'hébergement à la grande majorité des migrants"*. Une communication que Fabien Touchard, coordinateur d'Utopia 56 à Rennes, parle même d'un coup de com : *"La préfecture a voulu montrer qu'elle agissait avant la trêve hivernale, mais les hôtels n'ont été réservés que pour quelques jours. À quoi bon, si c'est pour que ces personnes se retrouvent à nouveau dans la rue ?"* Contactée, la Ville de Rennes assure aussi suivre de près la situation.

(voir aussi Fougères ci-dessus)

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-armorique/a-rennes-trente-migrants-heberges-temporairement-dans-l-universite-apres-l-evacuation-du-camp-de-maurepas-4530920>

ROUEN

200 personnes rendent un dernier hommage au jeune boucher guinéen

Une cérémonie s'est tenue samedi 25 octobre à la mosquée de Canteleu puis à la MJC de Rouen Rive Gauche en mémoire de ce jeune Guinéen, boucher à Darnétal, est mort à Dunkerque en septembre en tentant de traverser la Manche.

Les proches de ce jeune boucher de Darnétal (Seine-Maritime) qui est mort à 21 ans, près de Dunkerque, ont décidé de lui rendre un dernier hommage samedi 25 octobre avant son enterrement dans son village natal. Il était sur le point de traverser la Manche après avoir reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF). 200 personnes se sont rassemblées d'abord à la mosquée de Canteleu, près de Rouen, puis à la MJC de Rouen Rive Gauche.

Parmi les proches présents, un de ses amis. Ils ont étudié au même Centre de formation des apprentis après leurs arrivées en France à l'adolescence. La mort de son camarade l'a dévasté : *"J'étais choqué et anéanti. Il était plein de vie, il était souriant, il était bon avec les autres."* Dans la salle, les amis se mêlent à la famille de cœur du jeune homme. *"il était aimé, c'était quelqu'un"*, souffle son ancien patron à la boucherie de Darnétal. *"Il était apprécié de ses collègues, de tout le monde, il avait toujours le sourire. On perd un grand personnage."*

Derrière la tristesse se cache la colère. Il a disparu sans laisser de nouvelles à ses proches après avoir reçu sa deuxième OQTF en mai 2025. Celle qui l'a hébergé chez elle à Darnétal pendant un an et demi a encore du mal à croire qu'elle ne le reverra plus : *"C'est un jeune qui avait tellement de potentiel, tellement de chose que je trouve ça injuste qu'il soit parti dans de telles conditions."* Son patron va plus loin : *"C'est un gâchis de vie. J'ai beaucoup de colère vis-à-vis de nos politiques. Ils nous l'ont tué. Pas besoin de fusil pour tuer un homme, une lettre ça suffit, on en a la preuve. J'aimerais qu'on prenne un peu plus d'égard quand on envoie une OQTF, qu'on fasse une enquête. On voit bien que le jeune travaille, puis on en a besoin."* La députée insoumise de la Seine-Maritime, a fait apporter un bouquet de fleurs. Elle a rendu hommage au jeune homme avec ces mots : *"Arrivé mineur dans un pays qui aurait dû le protéger. Mort à 21 ans de la persécution des ministres de l'Intérieur."* Son corps va être rapatrié en Guinée Conakry le mardi 28 octobre 2025. Il sera enterré dans son village natal, Dinguiraye, dans le centre du pays.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/200-personnes-reunies-pour-rendre-un-dernier-hommage-au-jeune-boucher-guineen-mamadou-garanke-diallo-3915628>

MANCHE

94 migrants secourus par les autorités françaises lors d'une traversée illégale vers l'Angleterre

Quatre-vingt-quatorze migrants qui tentaient de rejoindre l'Angleterre depuis la France ont été secourus en mer jeudi 6 novembre 2025 dans la matinée. Un sauvetage qui est intervenue après la dislocation de leur embarcation, ont annoncé les autorités maritimes françaises.

"De multiples départs d'embarcations de migrants" ont été signalés jeudi matin au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez (nord), selon la préfecture maritime.

À 9h20, l'une de ces embarcations, située à quelques kilomètres au large de Dunkerque (nord), s'est disloquée et tous ses occupants se sont retrouvés à l'eau. Les naufragés ont été secourus puis débarqués à Dunkerque pour être pris en charge par les services de l'Etat français. Ce type de canots, surchargé et non adapté à des traversées en haute mer, se dégonflent ou se disloquent fréquemment au large, entraînant des mouvements de panique à bord et des noyades.

Au moins 27 migrants sont morts cette année lors de tentatives de traversées clandestines de la frontière franco-britannique, selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles. Les canots partent du littoral nord depuis les plages de Dunkerque jusqu'aux plages en baie de Somme, parfois. Des distances plus longues et donc, plus dangereuses.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord Franco-britannique, 94 migrants ont été expulsés vers la France, selon le gouvernement britannique. Et 57 personnes ont été accueillies au Royaume-Uni.

La Cour de cassation rejette le recours des militaires dans l'affaire de la mort des 27 migrants

"Le pourvoi des militaires est rejeté. Ils restent donc mis en examen par la Juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (Junalco) pour omission de porter secours", a annoncé la Cour de cassation, la plus haute juridiction française, le 4 novembre 2025. L'enquête qui les vise ne sera pas confiée à une juridiction militaire spécialisée, contrairement à leur demande.

Cette affaire, c'est l'un des pires drames migratoires jamais enregistré dans la Manche. Le 24 novembre 2021, un canot de migrants coulait au petit matin alors qu'il tentait de rejoindre l'Angleterre. 27 passagers perdaient la vie, majoritairement des Kurdes irakiens, âgés de 7 à 46 ans. Sollicités, les secours ne venaient pas en aide aux naufragés.

Dans ce dossier, 18 personnes sont mises en examen par les magistrats. Dont onze personnes suspectées d'être les passeurs, pour homicides involontaires et aide au séjour irrégulier, ainsi que sept militaires français pour non-assistance à personne en danger. Il s'agit de cinq militaires du **Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Gris-Nez (CROSS)** et de deux marins qui se trouvaient à bord du patrouilleur Le Flamant.

Les sept militaires avaient déposé un recours à la Cour d'appel de Paris pour que leur procédure soit désolidarisée de celle des passeurs. Ils avaient demandé le dépaysement

du volet de l'enquête qui les concerne et qu'il soit confié à un juge spécialisé dans les affaires militaires à Lille. La Cour de cassation rejette leur demande. Ils doivent donc répondre de leur responsabilité devant la Juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (Junalco) pour *"omission à porter secours"*. Les avocats des dizaines de parties civiles saluent une véritable victoire : *"Cette décision est un vrai soulagement, étant également rappelé le contexte de pressions diverses qui caractérise ce dossier. Il est essentiel que l'instruction reprenne son cours, maintenant que nous avons la certitude que les militaires pourront être poursuivis"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/mort-de-27-migrants-dans-la-manche-la-cour-de-cassation-rejette-le-recours-des-militaires-8030900>

11 migrants découverts dans un camion frigorifique dans la région de Calais

Onze migrants ont été retrouvés à l'intérieur d'un camion frigorifique sur l'aire de repos de Saint-Hilaire-Cottes sur l'A26, dans le Nord de la France, à quelque 70km de Calais. Ils étaient tous d'origine érythréenne. On ignore à quel moment les exilés sont montés dans ce camion qui venait d'Italie mais aucun n'était en état d'hypothermie. Parmi les exilés figuraient deux adolescentes et deux femmes. L'une d'elles, âgée de 28 ans et enceinte de cinq mois, a été transportée au centre hospitalier de Beuvry pour y être examinée. Les autres ont été pris en charge par les gendarmes dans le cadre de la procédure habituelle.

Le passage par camion est une voie bien moins coûteuse que la traversée de la Manche en canot pneumatique, devenue le mode de passage privilégié après des années de renforcement des contrôles routiers contre le franchissement de la frontière. Se cacher dans un véhicule peut se révéler inefficace : avec l'aide de financements britanniques, les autorités françaises ont en effet militarisé le secteur en se dotant de caméras thermiques, de barbelés, de capteurs de mouvements, de caméras de surveillance, de détecteurs de chaleur et de CO2.

Au premier trimestre 2025, sur les 44 000 arrivées irrégulières détectées par les forces de l'ordre britanniques, 86 % sont des arrivées en "small boats". Le reste recouvre les arrivées en avions avec des faux documents, ou les personnes détectées dans les ports à bord de camions et de conteneurs - qui concernent principalement des Soudanais et des Albanais.

Très dangereux en plus d'être peu efficace, le passage par camions reste cependant pratiqué par les migrants les plus précaires. *"C'est la seule option que j'ai (...) J'ai rien, pas d'argent, personne à qui en demander, je ne vais pas essayer de monter dans un canot"*, avait confié un exilé rencontré fin 2024 dans un campement de Calais. Une seule règle encadrerait ses tentatives : *"Je fais juste attention aux sigles 'produits chimiques' qui sont inscrits sur les portes arrière des véhicules, c'est tout. Sinon, j'essaie de monter dans un poids lourd, de toutes les manières possibles, de jour comme de nuit"*.

MEDITERRANEE

Au moins 18 morts après un naufrage au large de la Libye

Un nouveau drame a eu lieu mardi 28 octobre 2025 sur la route migratoire de la méditerranée centrale. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 18 personnes sont mortes lorsqu'une embarcation en bois transportant des dizaines de migrants a

chaviré au large des côtes libyennes. 64 personnes ont pu être secourues. *"Parmi les survivants figurent 29 hommes, une femme et un enfant soudanais, 18 hommes bangladais, 12 hommes pakistanais et trois hommes somaliens"*, a indiqué l'organisation, ajoutant qu'aucune information n'était encore disponible sur la nationalité des personnes qui ont péri dans le naufrage. De son côté, une branche locale du Croissant-Rouge libyen évoque le sauvetage de *"plus de 90 survivants"*. L'embarcation était partie de Zaouïa, à l'ouest de Tripoli, et a chaviré après quelques heures de navigation, emportée par une forte houle.

L'OIM a précisé qu'elle travaillait avec des partenaires locaux pour garantir aux survivants de la tragédie de mardi une assistance médicale, un soutien psychologique et psychosocial, ainsi qu'un accès aux services essentiels. *"L'OIM présente ses plus sincères condoléances aux familles et aux communautés endeuillées par cette perte dévastatrice". "Le souvenir des personnes disparues doit nous inciter à agir de toute urgence pour prévenir de nouvelles tragédies en mer"*.

La Libye, en proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, demeure un pays de départ pour de nombreux migrants africains qui tentent de gagner l'Europe en accostant sur les côtes grecques et italiennes, principalement.

L'organisation onusienne a d'ailleurs souligné que la route de la Méditerranée centrale, reliant l'Afrique du Nord à l'Europe, restait *"l'un des couloirs migratoires les plus meurtriers au monde"*. Selon l'OIM, 1 046 exilés sont morts ou portés disparus le long de cette route depuis le début de l'année 2025, dont 527 au large des côtes libyennes.

"Ce dernier naufrage nous rappelle cruellement les graves dangers auxquels sont confrontées les personnes qui entreprennent de périlleux voyages en mer en quête de sécurité et d'opportunités", a ajouté l'OIM. *"Cette tragédie nous rappelle que lorsque les voies d'accès sûres et légales sont limitées à un nombre très restreint de personnes, beaucoup sont contraintes de risquer leur vie en mer. Il est urgent d'étendre les voies de protection pour sauver des vies"*, a déclaré de son côté le HCR dans le pays.

FRONTIERE FRANCE - ITALIE

La police aux frontières des Hautes-Alpes épinglée dans un rapport

Des « **dysfonctionnements graves** » ont été constatés dans le traitement des migrants par la police aux frontières (PAF) de Montgenèvre, entre la France et l'Italie, selon le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) qui publie ce jeudi 6 novembre 2025 des recommandations en urgence.

Les contrôleurs de cette autorité administrative indépendante, qui se sont présentés inopinément dans les locaux de la PAF de Montgenèvre (Hautes Alpes) en mai 2025, épinglent dans leur rapport des conditions de privation de liberté « **indignes à tout point de vue** ».

Lors de leur visite, ils ont constaté que les locaux étaient « *particulièrement inadaptés aux hivers dans les Alpes à 1 800 mètres d'altitude* ». Le ménage n'est fait que lorsque les lieux sont inoccupés, « *ce qui est rare* », note le rapport qui décrit des poubelles non vidées, des matelas et oreillers « *maculés de saletés et de traces* » ou encore des toilettes « *à l'odeur pestilentielle* ». Parmi la vingtaine de recommandations publiées au Journal officiel, le CGLPL suggère que les locaux soient « *équipés de couchages et d'assises propres* ».

et en nombre suffisant, de boutons d'appel, de points d'eau et de toilettes, d'horloges indiquant la date et l'heure, d'espaces de rangement sécurisés ainsi que d'un chauffage et d'une ventilation efficace ». Il note aussi que le personnel n'est pas en nombre suffisant, notamment pour les officiers de police judiciaires, et recommande que les agents reçoivent « des consignes et informations claires de leur hiérarchie ».

Le rapport estime également que « *la privation de liberté dans les locaux du service ne respecte ni le cadre ni les délais légaux* », et que les migrants devraient être mieux informés sur leur droit de demander l'asile notamment, ou encore bénéficier d'un interprète si nécessaire. Le CGLPL rappelle qu'une interpellation pour vérification d'identité et pour vérification du droit au séjour ne se déroulent pas dans le même cadre légal et point de confusions à ce sujet.

La préfecture des Hautes-Alpes, affirme que les observations de ce rapport "*sont prises en compte avec la plus grande attention*", tout en rappelant que ses équipes "*agi[ssent] dans le respect du droit et s'attache[nt] à garantir des conditions d'accueil dignes et sécurisées pour toutes les personnes prises en charge*". "*La plupart des recommandations formulées par le CGLPL ont déjà été mises en œuvre ou sont en cours de réalisation depuis la visite de ses équipes*", insiste la préfecture, qui met en avant "*la création de cinq nouveaux espaces modulaires pour séparer les femmes, les hommes et les mineurs*", "*la propreté et la désinfection quotidiennes des locaux et du matériel*" ou encore "*la mise à disposition systématique de repas, kits d'hygiène et de couvertures*".

Sur les quatre premiers mois de 2025, déjà 1 359 personnes ont été interpellées à Montgenèvre, selon les informations recueillies par le CGLPL, alors que les flux sont « *majoritairement compris de la mi-avril à la mi-novembre du fait des conditions climatiques* » en montagne. Plus des trois quarts des migrants arrêtés sont de nationalités érythréenne, éthiopiennes et soudanaise, et « *viennent le plus souvent de traverser la Méditerranée puis l'Italie à pied* ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/traitement-des-migrants-indigne-la-police-aux-frontieres-des-hautes-alpes-epinglee-dans-un-rapport-08de28be-bad0-11f0-a456-5b350733c580>

UNION EUROPÉENNE

UN DECRYPTAGE DE LA PROPOSITION DE REGLEMENT RETOUR DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Le 20 octobre 2025, La Cimade et le CCFD-Terre Solidaire ont publié un document de décryptage de la proposition de règlement "Retour" de la Commission européenne (mars 2025). Ce document de 27 pages, intitulé "*La réforme de la politique européenne d'expulsion : l'escalade de la honte*", permet de rendre accessible à un grand public les conséquences possibles de cette réforme sur les droits des personnes exilées si elle venait à être adoptée. A travers le document de décryptage "*La réforme de la politique*

européenne d'expulsion : l'escalade de la honte", le CCFD-Terre Solidaire et La Cimade alertent sur les conséquences funestes de ce texte s'il était amené à être adopté et dénoncent les dangers de la politique d'expulsion orchestrée par l'UE.

La proposition pour établir un nouveau règlement Retour s'inscrit dans la lignée du Pacte UE, dont elle reprend plusieurs éléments, et plus globalement dans un contexte politique européen où la fermeture des frontières et le non-accueil des personnes étrangères priment sur les droits humains et la solidarité. Tout comme en France, l'obsession pour les expulsions est indéniable au niveau européen : les communications et documents de travail de la Commission européenne sur la question migratoire soulignent constamment la nécessité d'instaurer des « partenariats » avec des États tiers afin de pouvoir renvoyer dans leurs pays d'origines (où dans tout autre pays jugé « sûr » par la Commission ou les États membres) les personnes en situation irrégulière au sein de l'Union européenne (UE).

La « *dimension externe* » des politiques migratoires est d'ailleurs présentée comme la « *solution* » ultime à tous les enjeux migratoires. Elle est largement présente dans le Pacte UE et apparaît également dans la proposition de règlement Retour, qui renforce encore la logique d'externalisation : ce texte permettrait aux États membres de créer des « *hubs de retours* » dans des pays non européens au moyen d'accords ou « *d'arrangements* » non contraignants. Le texte renforce également l'action de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) dans l'exécution des « *opérations de retour* », et ce malgré les nombreuses accusations de violations des droits fondamentaux à son égard. Une énième refonte du mandat de Frontex, notamment afin de mettre en œuvre cette nouvelle politique d'expulsion, a été annoncée par la commission européenne pour 2026.

(synthèse : https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2025/10/Decryptage_synthese_VF.pdf)

ALLEMAGNE

Le débat sur l'expulsion de Syriens relancé en Allemagne

Le ministre des Affaires étrangères était la semaine dernière à Damas, en Syrie. Choqué par les destructions, il a estimé qu'il lui paraissait difficile de rapatrier dans ces conditions des Syriens installés en Allemagne. Il a estimé que le niveau de destruction de la ville "*rappelle les images que nous avons vues en Allemagne en 1945 après la Seconde Guerre mondiale*". "*Il est pratiquement impossible pour les gens de vivre ici dans la dignité*". Il a confirmé ses observations à l'issue de sa visite en Syrie, disant n'avoir personnellement jamais vu un tel niveau de destruction. Le ministre doute ainsi qu'un grand nombre de réfugiés syriens puissent à court terme retourner volontairement dans le pays. "*Le peuple syrien souffre terriblement... Tous ceux qui restent parmi nous, contribuent à notre société et font l'effort de s'intégrer continueront d'être les bienvenus*".

Des députés estiment que l'état du pays n'était pas une raison empêchant le retour des Syriens. Berlin veut dans un premier temps expulser comme ces derniers mois vers l'Afghanistan des criminels condamnés en Allemagne. Des personnes disposant d'un statut provisoire pourraient ensuite être renvoyées vers la Syrie. Lundi 3 novembre 2025 le ministre de l'Intérieur a voulu mettre fin ce à des débats au sein du camp conservateur. Il a réitéré son objectif en marge d'un déplacement : "*Nous sommes en discussion avec Damas pour permettre le rapatriement de Syriens dans leur pays. C'est ce que prévoit le contrat de coalition que je mets en pratique*".

L'Allemagne a accueilli environ un million de Syriens qui avaient fui la guerre dans leur pays. Ils sont nombreux à disposer d'un statut dit subsidiaire qui normalement prend fin lorsqu'un retour est possible.

Le chancelier allemand, a lui aussi plaidé lundi pour le rapatriement de Syriens réfugiés jusqu'ici dans son pays, allant au besoin jusqu'à l'expulsion, au motif que la *"guerre civile était terminée en Syrie"*. *"Il n'y a désormais plus aucune raison de demander l'asile en Allemagne"* a-t-il dit, estimant que l'on pouvait par conséquent entamer des rapatriements vers ce pays. Il a dit avoir *"invité en Allemagne le président intérimaire syrien Ahmad al-Charaa pour discuter avec lui de la manière dont nous pouvons résoudre cela ensemble"*. *"Ce pays a maintenant besoin de toutes ses forces, et surtout des Syriens, pour sa reconstruction. Et c'est pourquoi il y aura certainement beaucoup de personnes qui retourneront d'elles-mêmes dans leur pays"*, a-t-il affirmé. *"Ceux qui refusent de rentrer dans leur pays, nous pouvons bien sûr les expulser"*.

AUTRICHE

Amnesty dénonce les conditions d'un centre de réfugiés

Le responsable de l'équipe d'Amnesty International qui a pu visiter le centre de gestion des réfugiés de Traiskirchen. Principal centre de gestion des réfugiés il est situé à 20 km de Vienne. Prévu pour accueillir 1 800 personnes, il abrite en ce moment 4 500 hommes, femmes et enfants

Il ne mâche pas ses mots pour décrire la situation sur place. *« Les conditions d'hygiène sont déplorables là-bas »*. *« On a trouvé des excréments flottants sur le sol des toilettes et d'autres choses terribles »*. *« Personne ne sait où mettre les migrants. Soit ils sont placés dans des bâtiments publics dépourvus de lit, soit ils sont contraints de rester et d'attendre à l'extérieur du centre de Traiskirchen »*. *« Des bus ont été mis à leur disposition pour qu'ils puissent s'y réfugier quand il pleut, mais quand il fait chaud, à l'intérieur, il fait 60°C »*.

Pour l'organisation internationale, *« le respect de la vie privée, familiale ou de la dignité humaine, sont autant de droits qui sont ignorés »*. Il prend l'exemple des douches pour les femmes, qui n'ont *« ni porte, ni rideaux »*. *« Par la fenêtre, on voit tout ce qui se passe à l'intérieur. C'est terrible, comme un peep show glauque »*. Plus honteux encore, la façon dont sont traités les enfants et les adolescents qui ont perdu leurs parents. *« Personne ne s'occupe d'eux et les plus pauvres et vulnérables sont totalement désœuvrés et laissés à eux-mêmes »*.

Le système fédéral responsable de la situation

Amnesty International dénonce le système fédéral, qu'elle juge responsable de cette crise. *« Le centre de réfugiés de Traiskirchen est comme une tâche sur le visage de l'Autriche en matière des droits de l'homme. L'origine de cette situation réside dans le système fédéral qui ne permet pas de sanctionner les provinces en matière de droits de l'homme »*. *« D'un côté, c'est le gouvernement fédéral qui est responsable du respect des droits de l'homme, surtout quand il s'agit des réfugiés. Mais de l'autre, les services sociaux dépendent des régions et souvent les autorités locales considèrent le droit à l'asile comme un acte de charité. Beaucoup de maires refusent d'assumer cette responsabilité »*.

« Les représentants du ministère de l'Intérieur étaient très réceptifs lors de notre rencontre. Ils ont reconnu que la situation dans le centre de réfugiés était honteuse mais ils nous ont expliqué qu'ils n'avaient aucun pouvoir sur les autorités locales, seules compétentes en matière de services sociaux ». Il assure que ses interlocuteurs se sont engagés à changer la

Constitution.

La situation ne devrait pas s'améliorer d'elle-même. L'Autriche table sur l'arrivée de plus de 80 000 nouveaux migrants cette année, après 28 000 l'an passé. La majorité des réfugiés accueillis viennent de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan. Selon le ministère de l'Intérieur, l'Autriche instruit « dix fois plus » de demandes d'asile que l'Italie et la Grèce confondues, rapporté à la taille de sa population.

<https://www.rfi.fr/europe/20150814-autriche-conditions-vie-deplorables-centre-refugies>

BULGARIE

Six migrants meurent après une course poursuite : passeurs-police

Six migrants ont trouvé la mort jeudi 6 novembre 2025 dans l'est de la Bulgarie après la chute dans un lac de la voiture dans laquelle ils se trouvaient. Une issue fatale après une course-poursuite avec la police, a indiqué vendredi un porte-parole bulgare du ministère de l'Intérieur.

"La police a tenté d'arrêter le véhicule une première fois à 21h30, mais le conducteur n'a pas obtempéré", ce premier incident s'était produit à 50 km au sud de la ville de Bourgas. Deux autres tentatives d'interception ont suivi et, lors de la troisième, à l'entrée de Bourgas, le véhicule a fait une sortie de route et a terminé dans un lac. Outre les six décédés, trois autres migrants ont été blessés et le conducteur, un citoyen roumain, a été interpellé, a précisé le porte-parole du ministère. La nationalité des migrants n'a pas été précisée. Bourgas, ville portuaire de la mer Noire, se trouve près du massif de Strandja. La région est un axe fréquenté par les réseaux de passeurs vers l'Union européenne.

Le pays est dans le viseur des ONG pour son atteinte aux droits humains.

Il existe un lieu de détention illégal utilisé par les gardes-frontières bulgares pour retenir les personnes étrangères à proximité de la frontière turque. Des exilés y ont été enfermés dans des cages, dans des conditions sanitaires déplorables et ont été soumis à des violences avec des chiens.

Depuis son adhésion pleine et entière à l'espace Schengen en janvier 2025, la Bulgarie est soumise à une forte pression de la part des autres États membres de l'UE dans sa capacité à gérer les flux migratoires. Les questions de sécurité aux frontières figuraient parmi les principales préoccupations qui ont retardé l'entrée de la Bulgarie à l'espace Schengen - l'Autriche et les Pays-Bas ayant dans un premier temps opposé leur veto à une adhésion.

ESPAGNE

Canaries

Route des Canaries : 180 migrants interceptés au départ de la Gambie

Aux premières heures du jour, samedi 8 novembre 2025, 180 migrants ont été interceptés en mer, a annoncé la marine gambienne. C'est lors d'une patrouille quotidienne près de Dog Island, une petite île située sur le fleuve Gambie à une dizaine de kilomètres de Banjul, que les exilés ont été repérés par les autorités. Le groupe de migrants était composé de 163 Gambiens, 15 Sénégalais et deux Guinéens. Plusieurs migrants ont reçu des soins médicaux suite à l'interception et ils ont tous été remis aux autorités.

Quelques jours plus tôt, le 5 novembre, la marine gambienne avait également

empêché le départ d'une embarcation. *"Ces actions soulignent l'engagement continu de la marine gambienne [...] à atténuer les migrations irrégulières"*, estiment les autorités.

L'objectif de ces migrants était de rejoindre les îles espagnoles des Canaries, à plus de 1 600 km de la Gambie. Face aux renforcements des contrôles côtiers au Maroc, au Sénégal ou en Mauritanie, le nombre de départs de migrants depuis les côtes gambiennes ne cesse d'augmenter. *"La Gambie est une zone de départ potentielle comme l'ensemble des pays côtiers de cet espace (Mauritanie, Sénégal, Guinée), sachant que les départs avaient déjà eu tendance à se déplacer – du Maroc vers la Mauritanie et vers le Sénégal. Depuis récemment, donc, on note une augmentation des départs de Gambie, mais aussi plus au Sud, de Guinée-Bissau et de Guinée"*, expliquait une spécialiste des politiques migratoires africaines fin septembre 2025. *"Ce récent déplacement est de nouveau dû au resserrement d'autres voies migratoires"*, dû au durcissements des contrôles au Maroc *"et plus récemment en Mauritanie et au Sénégal"*. Le rallongement de la route signifie aussi plus de risques. *"La distance est importante – il faut entre quatre et sept jours de navigation si tout se passe bien [pour rejoindre l'archipel espagnol] –, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise, d'autant que le comportement des passeurs peut accroître le danger"*.

Les embarcations peuvent réellement disparaître dans l'immensité de l'Atlantique, sans laisser de traces, et ainsi devenir des "bateaux fantômes", hors des radars des autorités ou des ONG. En mai dernier par exemple, 14 corps de migrants *"morts de soif et de faim"* et en état de décomposition avaient été retrouvés au large du Venezuela. Ils avaient dérivé depuis les côtes africaines lors d'une tentative d'atteindre les îles espagnoles.

GRECE

Naufrage de Pylos : le chef des garde-côtes et trois officiers poursuivis en justice pour homicides involontaires

Vendredi 7 novembre 2025, plusieurs organisations de défense des droits humains représentant les survivants et les victimes du drame, ont indiqué que quatre officiers supérieurs des garde-côtes, dont le chef actuel de l'organisation, allaient faire l'objet de poursuites pénales *"sur ordre du procureur de la cour d'appel"*. Les chefs d'accusation retenus contre les responsables grecs englobent notamment l'homicide involontaire par négligence, ont souligné les mêmes ONG. L'affaire avait initialement été classée sans suite par le procureur du tribunal maritime du Pirée, mais les survivants ont fait appel de la décision.

Ces poursuites font suite à des procédures semblables engagées en mai 2025 contre 17 membres des garde-côtes grecs. Étaient alors visés non seulement le capitaine et l'équipage du patrouilleur envoyés sur les lieux, mais aussi l'ancien chef des garde-côtes, le superviseur du centre national grec de coordination des secours en mer, ainsi que deux officiers de sécurité maritime de permanence ce jour-là, selon les avocats des naufragés.

Ces mesures étaient elles-mêmes consécutives à la relise d'un rapport accablant au mois de février 2025 par le médiateur de la République hellénique. Dans son enquête, il avait pointé *"une série d'omissions graves et persistantes dans les tâches de recherche et de sauvetage de la part d'officiers supérieurs du corps des garde-côtes"* grecs. Selon lui, les autorités *"n'[avaient] pas pris, dans le cadre de leurs pouvoirs, les mesures qui pouvaient raisonnablement être considérées comme propres à prévenir le danger"*.

Il avait recommandé des sanctions contre des garde-côtes impliqués dans le naufrage. Mais le gouvernement grec – via la voix de son ministre des Affaires maritimes–

avait déploré qu'il "*cherche à déplacer la discussion des réseaux criminels de trafic vers les officiers de la Garde côtière qui luttent jour et nuit pour la protection du pays*".

En septembre 2023, les survivants du naufrage du Pilos ont déposé une plainte collective au pénal contre les garde-côtes grecs. Ils les accusent notamment d'avoir mis des heures à réagir malgré des alertes transmises par l'agence européenne Frontex et la plateforme téléphonique Alarm Phone. Le bateau transportait plus de 750 personnes, mais seuls 82 corps ont été retrouvés, selon l'ONU. On estime que le bilan des morts s'élève à plus de 500 morts. Le bateau naviguait depuis Tobrouk, dans l'est de la Libye. Outre des Syriens et des Palestiniens, il transportait également près de 350 Pakistanais, selon Islamabad.

Les garde-côtes, eux, ont affirmé avoir communiqué avec les personnes à bord qui "*ont refusé toute aide*", rendant toute opération de sauvetage en haute mer périlleuse. Cependant, les avocats des rescapés ont affirmé que les garde-côtes avaient choisi de n'envoyer qu'une vedette de patrouille depuis la Crète, et non un remorqueur de sauvetage, stationné plus près, au port de Gytheion, dans le Péloponnèse. L'enregistreur de données de navigation du patrouilleur a été endommagé et n'a été réparé que deux mois après l'accident, ont-ils affirmé, ajoutant qu'aucune vidéo n'a été enregistrée à bord du patrouilleur.

Le gouvernement veut retirer le statut de réfugié à ceux qui voyagent dans leur pays

Selon une nouvelle circulaire émanant du ministre de la Migration, toute personne ayant obtenu le statut de réfugié en Grèce et qui se rend dans le pays qu'elle a fui - et où elle a déclaré avoir été persécutée - ne sera plus perçue comme une personne qui y est en danger. Les autorités grecques pourront engager une procédure visant à suspendre ou à révoquer son statut de réfugié. "*Lorsque le réfugié refuse de témoigner sur les raisons d'un acte précis ou ne fournit pas d'explications satisfaisantes quant à son comportement*", le retrait de son statut de protection pourra être envisagé, précise la circulaire. "[...] *L'attention des autorités compétentes est attirée sur le fait que, en cas de circulation d'informations concernant [un] retour ou intention de retour dans ce pays, l'Agence procédera à une enquête administrative immédiate (par exemple, contrôle des déplacements, entretiens, recoupement des informations avec les autorités compétentes) et, en cas de constatation de nouveaux éléments fondés, elle engagera immédiatement la procédure de retrait du statut accordé*".

Selon une source de l'Organisation internationale des migrations (OIM) en Grèce, cette "*décision vise à pénaliser encore plus*" les étrangers dans le pays. "*Certains réfugiés statutaires, il est vrai, rendent visite à leur famille dans leur pays, mais celle-ci est généralement déplacée dans des zones épargnées par les combats*".

Pour se justifier, le gouvernement grec s'appuie sur la Convention de Genève relative aux réfugiés (article 1.C), dont la Grèce est signataire. Selon le texte, un réfugié peut effectivement perdre sa protection internationale s'il "*est retourné volontairement s'établir dans le pays [qu'il] a quitté ou hors duquel [il] est demeuré de crainte d'être persécuté*".

En Grèce, comme dans les autres pays de l'Union européenne, les réfugiés statutaires risquent donc cette révocation de leur protection en cas de visite dans leur pays d'origine. En France par exemple, 610 révocations de statut ont été décidées en 2024.

Cette circulaire s'inscrit dans un arsenal législatif grec de plus en plus répressif à l'égard des étrangers et assumée par le ministre de la Migration. "*Je crois en une politique d'immigration très ferme*", a-t-il déclaré le 23 novembre 2025.

En septembre 2025, le gouvernement a voté une loi criminalisant les migrants. Le séjour irrégulier n'est plus une irrégularité administrative mais... un délit pénal. Les étrangers

restés sur le territoire grec après le rejet de leur demande d'asile risquent une peine de deux à cinq ans, et une amende de 10 000 euros. *"Le message est clair [...] Si votre asile est rejeté, vous avez deux choix : soit vous rentrez dans votre pays, soit vous irez en prison"*, avait-il déclaré fin août 2025. *"L'idée avec cette loi, c'est un durcissement pour augmenter les retours forcés des déboutés [du droit d'asile]"*, précise la source de l'OIM. *"Le ministre a un objectif clair : intégrer les personnes qui peuvent l'être le plus rapidement possible [...] pour qu'ils puissent devenir une main-d'œuvre disponible le plus rapidement possible. Et expulser tous les autres"*.

Dans une autre circulaire du 20 octobre émanant, toujours, du ministère de la Migration, les migrants - qui entrent dans le pays et y restent sans avoir droit à l'asile – doivent obligatoirement être informés - via un document - des sanctions auxquelles ils s'exposent. "Si vous n'êtes pas un réfugié et n'avez pas droit à la protection, vous êtes entré et séjournez illégalement en Grèce. Dans ce cas : a) votre demande sera rejetée ; b) vous serez placé en détention administrative pour une durée maximale de 24 mois ; et c) vous commettez une infraction pénale grave, pour laquelle vous serez condamné à une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans. La seule façon d'éviter ces conséquences est de quitter volontairement la Grèce",

La loi votée en septembre supprime également la possibilité pour les demandeurs d'asile déboutés d'obtenir un permis de séjour après sept ans de résidence en Grèce. Des peines de prison sont aussi prévues pour les étrangers déboutés de l'asile et qui reviennent en Grèce sans papiers. Au mois de juillet 2025, les autorités ont également suspendu l'accès à l'asile pour les migrants arrivant en Crète depuis l'Afrique du Nord – notamment en provenance de Libye.

Entre le 1er janvier et le 30 septembre 2025, un peu plus de 30 000 migrants sont arrivés en Grèce par la mer, dont 44 % en Crète (13% à Samos et 9% à Lesbos). Ils étaient 28 000 l'année dernière sur la même période.

Crète

Les enregistrements des demandeurs d'asile ont repris en Crète

Après trois mois de suspension d'accès à l'asile pour tous les exilés arrivant en Crète depuis la Libye, l'enregistrement des demandes a repris le 14 octobre. Cette suspension avait été décidée en juillet par le Premier ministre grec, après une recrudescence des arrivées illégales via cette route migratoire. *« La suspension est terminée »*, confirme la chargée de plaidoyer à l'ONG du Conseil grec pour les réfugiés. Depuis le 14 octobre 2025, les migrants arrivant en Crète depuis l'Afrique du Nord, notamment la Libye, peuvent redéposer un dossier d'asile sur l'île.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

IRLANDE

Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile visé par un incendie "d'origine criminelle"

Vendredi 31 octobre 2025 en début de soirée, des *"objets pyrotechniques ont été lancés"* sur un centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Drogheda, une ville au nord de Dublin, en Irlande, a annoncé le lendemain le ministre irlandais de la Justice. Cet acte malveillant *"a entraîné un incendie et mis la vie [des occupants] en danger"*, a-t-il détaillé en annonçant qu'une enquête de police était en cours. Le feu a été rapidement maîtrisé par les pompiers.

Au total, quatre enfants et un adulte ont été secourus alors qu'ils s'étaient réfugiés au dernier étage du bâtiment, précisent les médias locaux. Plusieurs personnes ont été transportées à l'hôpital pour des examens médicaux.

Cette attaque a été *"une épreuve terrifiante pour les femmes et les enfants vivant sur place"*, a estimé le ministre de la Justice. *"Les responsables feront face à des conséquences graves"*, a-t-il prévenu, ajoutant que les personnes hébergées dans ce centre avaient été évacuées. *"Menacer des familles vulnérables, dont de jeunes enfants, est odieux et n'a pas sa place dans notre société"*, a de son côté estimé le Premier ministre condamnant *"avec la plus grande fermeté cet incident profondément troublant"*. Dans un communiqué publié samedi soir, la police irlandaise a précisé que *"l'enquête menée indique à ce jour que l'incendie était d'origine criminelle et qu'il a été commis par une ou plusieurs personnes non identifiées"*.

Cette attaque intervient dans un contexte de montée du sentiment anti-immigration en Irlande, où plusieurs lieux hébergeant des demandeurs d'asile ont été pris pour cible ces derniers mois.

SLOVENIE

Un mémorial en hommage aux migrants morts en tentant de franchir la frontière

Dans le petit cimetière du village de Vojna Vas, au sud-est de la Slovénie, un nouveau monument rend hommage aux migrants qui ont perdu la vie en tentant de franchir la frontière slovène et qui sont généralement enterrés dans des tombes anonymes, leur identité restant souvent inconnue.

L'initiative du premier mémorial de ce type dans le pays est née de Prehod, un collectif de chercheurs, journalistes, artistes et militants qui documentent les décès de migrants et militent pour des politiques frontalières plus humaines. Le collectif affirme que le nombre de personnes qui meurent aux frontières de l'Europe est en augmentation, tandis que beaucoup sont enterrées anonymement dans des tombes portant la simple mention « N.N. », signifiant « personne inconnue ». Aucune donnée officielle n'existe sur le nombre de personnes décédées en Slovénie.

L'idée de ce mémorial est venue d'une habitante du village voisin de Vukovci, situé sur les rives de la Kolpa, la rivière qui marque la frontière entre la Slovénie et la Croatie. La rivière est un point de passage fréquenté par de nombreux migrants car elle est peu profonde et peu large, mais sa traversée peut s'avérer très dangereuse et de nombreux migrants s'y sont noyés au fil des ans. L'année dernière, en visitant le cimetière, elle a remarqué des tombes négligées, marquées « N.N. », et a réalisé, comme elle l'a dit, que *« ce ne sont pas des inconnus : ce sont des pères, des fils, des filles, des mères, des frères, des petits-enfants »*. Elle espère que le monument honorera leur mémoire et apportera du réconfort à leurs familles.

Ce monument de pierre de trois tonnes, créé par le sculpteur Tomaž Furlan, a la forme d'un pont et est construit avec des pierres provenant de la rivière Kolpa. Furlan a déclaré que *« ce que le pont relie est plus important que le pont lui-même »*. Il estime que davantage de ponts seraient nécessaires pour traverser les rivières en toute sécurité et que les restrictions au franchissement des frontières devraient être allégées.

Lors de la cérémonie du 23 octobre, Uršula Lipovec Čebren, de l'Université de Ljubljana, a lu les noms de 50 personnes décédées aux frontières de la Slovénie, tandis que Muhamed Hazrati, originaire d'Afghanistan, et Desmond Nana, originaire du Cameroun, ont partagé leurs expériences personnelles de déplacement forcé. Le maire de Črnomelj, a appelé à l'empathie : *« face à une telle tragédie humaine, nous ne pouvons rester indifférents. Aider*

une personne en détresse est notre devoir civique le plus sacré. »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Frontex commence ses opérations en Bosnie-Herzégovine

L'Agence européenne Frontex lance sa première opération d'envergure en Bosnie-Herzégovine, ouvrant ainsi un nouveau chapitre de coopération dans les Balkans occidentaux. *« Plus de 100 agents, venus de toute l'Europe, travailleront prochainement aux côtés des gardes-frontières bosniens »,* a déclaré l'agence le 31 octobre 2025.

Ces équipes conjointes contribueront à renforcer la gestion des frontières, à lutter contre la criminalité transfrontalière et à améliorer l'échange d'informations. L'opération permettra également d'apporter du matériel supplémentaire, des formations et une expertise européenne pour appuyer le travail quotidien aux frontières de la Bosnie-Herzégovine. *« Travailler ensemble fait toute la différence »,* a déclaré le directeur exécutif de Frontex. *« Nos agents seront aux côtés de leurs collègues bosniens pour gérer les frontières de manière sûre et légale. Voilà à quoi ressemble concrètement la coopération européenne. »* Il a assisté à une cérémonie à Sarajevo marquant le début de la présence opérationnelle de Frontex en Bosnie-Herzégovine, en présence du commissaire européen aux Affaires intérieures et aux Migrations, et du ministre des Affaires civiles de Bosnie-Herzégovine.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

MACEDOINE DU NORD

"retour volontaire" ou expulsions déguisées.

La Macédoine du Nord est un territoire de transit pour les exilés arrivés en Grèce souhaitant rejoindre l'Europe de l'Ouest. L'asile y existe, mais il est rarement accordé dans ce petit pays hors de l'Union européenne. Dès lors, ce sont les profils les plus vulnérables - personnes blessées, familles, adolescents isolés - qui demandent l'asile. Le plus souvent, juste pour avoir quelques semaines de répit avant de reprendre la route.

Dans la zone frontalière de la Macédoine du Nord, voisine de la Grèce, les migrants interceptés en arrivant dans ce pays des Balkans se voient offrir l'option du "retour volontaire" par la police macédonienne. Les témoignages recueillis sur place indiquent que la pratique - légale et encadrée sur le papier - navigue dans une zone grise où elle se transforme parfois en expulsions déguisées.

ROYAUME-UNI – FRANCE

Accord franco-britannique : un deuxième migrant, revenu au Royaume-Uni après son expulsion, sera renvoyé vers la France

Un second migrant a embarqué dans un "small boat" et est revenu au Royaume-

Uni après son expulsion vers la France dans le cadre de l'accord franco-britannique, a indiqué le Home office lundi 10 novembre. Selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur britannique, ce migrant, dont la nationalité, l'âge et la date d'expulsion n'ont pas été précisés, est arrivé *"sur un petit bateau ce week-end"*. *"Cet individu a été détecté grâce aux données biométriques et immédiatement placé en détention. Son cas sera traité en urgence, et il sera renvoyé en France aussi rapidement que possible"*

Le retour au Royaume-Uni de ce second migrant est un coup dur pour l'accord franco-britannique. Ce dispositif peine à montrer son efficacité et est vivement critiqué à la fois par les ONG et l'opposition de droite au Royaume-Uni. L'association Humans for right network (HFRN) fait état de *"personnes vulnérables"* éloignées, de manque d'accès à une assistance juridique ou encore de *"conditions d'hébergement préjudiciables en France"*. Le HFRN a identifié *"au moins trois cas"* de personnes ayant des liens familiaux au Royaume-Uni et expulsés vers la France. Pourtant, l'argument *"liens familiaux"* est censé fortement peser dans la balance lors de la sélection des exilés concernés par l'accord - et les renvois. Deux migrants avaient dans le pays des sœurs et un autre, une tante. *"Ces hommes n'ont pas pu bénéficier d'une assistance juridique pour faire valoir leurs droits concernant ce lien familial avec le Royaume-Uni"*, ajoute le rapport. *"Chacun des 12 hommes avec lesquels nous avons discuté présentent des faits importants indiquant que leur expulsion n'aurait jamais dû avoir lieu"*, considère l'association.

Actuellement 39 075 migrants sont arrivés au Royaume-Uni par une traversée de la Manche depuis le début 2025. Ce chiffre dépasse le total de l'année 2024, qui s'élevait à 36 816.

Un migrant iranien expulsé une deuxième fois vers la France

Originaire d'Iran, un migrant a été renvoyé en France mercredi 5 novembre 2025 par le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord *"one in-one out"*. Son dossier fait couler beaucoup d'encre car c'est la seconde fois qu'il est expulsé en quelques semaines. L'homme est arrivé au Royaume-Uni une première fois le 6 août 2025 et a été renvoyé en France le 19 septembre 2025. Il est ensuite revenu au Royaume-Uni à bord d'un petit bateau le 18 octobre et a demandé l'asile. Pour finalement être réexpulsé mercredi 5 novembre 2025.

"Toute personne cherchant à revenir au Royaume Uni après avoir été expulsée dans le cadre de l'accord entre le Royaume-Uni et la France perd son temps et son argent", a affirmé la ministre de l'Intérieur britannique en annonçant le retour en France de cet Iranien.

"Cet individu a été identifié par biométrie et interpellé immédiatement. Son dossier a été traité en urgence et il a depuis été de nouveau placé en détention", a expliqué la ministre. *"Mon message est clair : si vous tentez de retourner au Royaume-Uni, vous serez renvoyés. Je ferai tout ce qui est nécessaire pour intensifier les expulsions de migrants illégaux et sécuriser nos frontières"*.

Selon le journal The Guardian, si ce migrant est revenu au Royaume-Uni, c'est pour y demander l'asile. Il se dit victime d'un réseau de traite d'êtres humains géré par des passeurs dans le nord de la France. *"Si j'avais pensé que la France était un endroit sûr pour moi, je ne serais jamais venu au Royaume-Uni"*, a-t-il déclaré au journal britannique. *"Les passeurs sont très dangereux. Ils sont toujours armés et portent des couteaux. Je suis tombé dans le piège d'un réseau de trafic d'êtres humains dans les forêts françaises avant même de traverser la frontière entre la France et le Royaume-Uni pour la première fois. Ils m'ont traité comme un objet sans valeur, m'ont forcé à travailler, m'ont maltraité, m'ont menacé avec une arme et m'ont dit que je serais tué si je protestais"*, a-t-il raconté au quotidien britannique.

Malgré les alertes du migrant et que des indices de traite des êtres humains aient été relevés, le ministère de l'Intérieur britannique a formulé une demande de réadmission en France le 21 octobre 2025 qui a été acceptée le 24 octobre. Sa plainte pour traite d'êtres humains a été transmise au "*mécanisme national de saisine*" pour examen, mais a été rejetée le 27 octobre. Aujourd'hui, il espère qu'un autre pays lui accorde la protection. "*Le Royaume-Uni m'a fermé ses portes et je lance un appel à un autre pays sûr, loin des passeurs, comme le Canada, pour qu'il m'accorde sa protection*", a-t-il dit au Guardian.

La fondatrice et directrice du réseau Humans For Rights, qui soutient le demandeur d'asile et certaines personnes renvoyées en France dans le cadre de ce programme, a déclaré être "*profondément préoccupée*" par la situation de cet homme. Elle se montre très critique à propos de l'accord conclu entre les deux pays. "*Nous restons également préoccupés par le sort des personnes transférées en France ces dernières semaines. Beaucoup vivent sous la menace d'un nouveau renvoi vers des pays où elles ont subi des violences comme l'Espagne et la Pologne, sont déplacées de lieu en lieu et laissées sans accès à l'information ni à un soutien, et certainement sans aucun accès à la sécurité*", dénonce-t-elle.

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord franco-britannique, 94 migrants ont été expulsés vers la France, selon le gouvernement britannique. Et 57 personnes ont été accueillies au Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI

Plus de 2 100 migrants sont arrivés au Royaume-Uni en quatre jours

Après plusieurs jours de mauvais temps qui ont empêché les traversées, des centaines d'exilés ont embarqué à bord de "small boats" pour rejoindre le Royaume-Uni via la Manche. Entre jeudi 6 novembre et dimanche 9 novembre, quelque 2 121 exilés sont arrivés outre-Manche. 621 personnes sont arrivées jeudi, 648 sont arrivées vendredi, 503 ont accosté sur les côtes anglaises samedi et 349 dimanche.

Parmi toutes ces embarcations - au moins 30 selon le Home Office -, l'une d'elle a demandé l'assistance des garde-côtes français : 36 personnes ont été secourues. C'est un migrant présent à bord de l'embarcation qui a appelé les secours. Deux des migrants secourus avaient besoin d'une assistance médicale immédiate, le reste des occupants avaient refusé l'assistance des autorités françaises. Jeudi, un autre sauvetage avait eu lieu au large des côtes françaises à la suite d'un naufrage. Près de 100 migrants avaient ainsi été sauvés suite à la dislocation de leur "small boats".

Ce nombre important de traversées en quelques jours s'explique notamment par les conditions météorologiques sur le littoral français. Selon les chiffres du Home Office, aucun migrant n'avait atteint les côtes anglaises depuis 14 jours. Ils sont donc des centaines à avoir pris la mer une fois les conditions réunies. Dans le même temps, les autorités anglaises ont déployé des avions pour détecter les migrants tentant de traverser la Manche en petites embarcations. Équipés de radars, de caméras et de capteurs de haute technologie, ces avions permettent aux garde-côtes de surveiller la route migratoire même la nuit.

Selon le Telegraph, ces avions munies de capacité de vision nocturne "*pourraient aider à identifier les pilotes des petites embarcations*". Plusieurs migrants, parfois forcés par les passeurs de conduire l'embarcation, ont déjà été condamnés à plusieurs années de prison par la justice pour avoir "*facilité l'immigration illégale*".

Ces nouvelles arrivées portent à 39 075 le nombre de migrants arrivant au Royaume-Uni par une traversée de la Manche depuis le début 2025. Ce chiffre dépasse le total

de l'année 2024, qui s'élevait à 36 816.

Et pour tenter de mettre fin à ces traversées, le Royaume-Uni multiplie les mesures. Il a notamment signé avec la France un accord qualifié de "un pour un", ou "one in one out". Celui-ci prévoit le renvoi en France de migrants arrivés au Royaume-Uni à bord de "small boats", en échange de l'accueil par Londres de migrants se trouvant en France. Depuis son entrée en vigueur début août, 94 migrants ont été expulsés vers la France, selon le gouvernement britannique. Et 65 personnes ont été accueillies au Royaume-Uni.

Une vaste opération contre le travail dissimulé de personnes sans-papiers

Les arrestations pour travail dissimulé atteignent des niveaux records au Royaume-Uni. Le ministère britannique de l'Intérieur parle des coups de filets les plus importants de l'histoire du pays. Ainsi, le nombre d'arrestations pour travail illégal est en forte hausse dans le cadre de ce qui a été baptisée l'"opération Sterling". Ce programme est doté de plus de 5 millions d'euros et vise à *"cibler, arrêter, détenir, expulser et renvoyer les travailleurs illégaux dans les restaurants avec vente à emporter, les services de livraison de fast-food, les salons de beauté et les stations de lavage automobile"*.

Le gouvernement explique que cette opération a pour objectif de rétablir l'ordre dans le système d'immigration et de mettre fin à l'attrait du travail illégal dont les réseaux criminels se servent pour encourager les traversées clandestines de la Manche. *"Le travail dissimulé incite les gens à tenter d'entrer illégalement dans ce pays. C'est en train de changer. Ceux qui se trouvent en situation de travail dissimulé dans les salons de beauté, les stations de lavage, ou encore les chauffeurs-livreurs seront arrêtés, détenus et expulsés de ce pays"*, affirme la ministre de l'Intérieur.

Les forces de l'ordre ont effectué plus de 11 000 visites dans des entreprises soupçonnées d'employer des travailleurs sans papiers entre octobre 2024 et octobre 2025, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport aux 12 mois précédents. Les données du ministère de l'Intérieur, mises à jour le 28 octobre 2025, montrent que ces opérations ont conduit à plus de 8 000 arrestations liées au travail dissimulé, soit une augmentation de plus de 60 % sur un an.

La chaîne publique britannique *BBC* vient de faire état de plus de 590 arrestations de personnes soupçonnées d'avoir travaillé illégalement au Pays de Galles entre octobre 2024 et septembre 2025. Parmi ces interpellés, figuraient sept ressortissants chinois travaillant sur un chantier de construction. Plus tôt cette année, elle avait recensé plus de 800 descentes dans des salons de manucure, des stations de lavage et des cuisines de restaurant. Les personnes arrêtées seraient arrivées par la Manche ou disposaient d'un visa expiré.

Le gouvernement renforce également les capacités de contrôle ainsi que l'efficacité de son système judiciaire en matière d'immigration. Cela passe notamment par la distribution de plus de 1 200 caméras aux forces de l'ordre pour recueillir des preuves lors des raids, par des sanctions contre les employeurs coupables d'exploitation, tout comme par des procédures judiciaires accélérées. Environ 3,4 millions d'euros sont ainsi consacrés à l'achat de kits de prise d'empreintes digitales afin d'améliorer les contrôles d'identité lors des interventions.

"Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du plan du gouvernement visant à démanteler les modèles économiques des réseaux de passeurs et à rétablir l'ordre dans le système d'asile, en traitant rapidement les demandes et en renvoyant les personnes concernées, tout en empêchant ces dernières d'entreprendre ces dangereux voyages", assure

le ministère de l'Intérieur.

Le gouvernement a aussi introduit de nouvelles lois sur le travail dissimulé. Elles étendent les contrôles de ceux qui embauchent des travailleurs à la tâche sans garantir d'horaires dans des secteurs comme la construction, la livraison de repas, les salons de beauté et les services postaux.

En avril 2025, plus de 40 députés ont signé une lettre ouverte appelant à l'introduction d'une identification numérique pour gérer le système migratoire du pays. Selon cette lettre, un système d'identification numérique, déjà utilisé dans d'autres services publics comme le National Health Service (NHS), le système de santé public britannique, aiderait le gouvernement à percevoir les impôts sur les emplois dissimulés.

Les emplois non déclarés désignent de manière générale des emplois rémunérés en espèces et non enregistrés ou déclarés aux autorités. Ils représentent une perte de recettes fiscales pour l'Etat. Et nombre de personnes sans papiers ou sans autorisation de travail au Royaume-Uni occupent ces emplois.

Certains emplois non déclarés relèvent de l'"*économie des petits boulots*", dans laquelle une personne est payée pour accomplir une tâche spécifique. Ainsi les livreurs ou les chauffeurs de VTC sont rémunérés pour chaque livraison ou trajet effectué plutôt que sur une base horaire. Parmi les petits boulot on compte également les développeurs web, des rédacteurs et des traducteurs.

Selon une étude, près d'un demi-million de personnes occupent l'un de ces petits boulots, sur une population active de plus de 32,5 millions de personnes, soit 1,4 %. Le rapport estime par ailleurs que les minorités ethniques et les personnes handicapées dépendent particulièrement du travail à la tâche.

L'éthiopien condamné pour agressions sexuelles a été renvoyé dans son pays

Le ministère britannique de l'Intérieur a annoncé, mercredi 29 octobre 2025, qu'un demandeur d'asile éthiopien, 38 ans, avait été expulsé vers son pays d'origine. Il a été arrêté dimanche 26 octobre 2025, après avoir été relâché par erreur de prison, où il purgeait une peine pour des agressions sexuelles commises dans la ville d'Epping, au nord de Londres. Il *"est arrivé en Éthiopie après avoir été expulsé du Royaume-Uni, sans droit de retour"*. Le 4 septembre dernier, il avait été reconnu coupable des faits d'agressions sexuelles sur une adolescente de 14 ans et une femme par un tribunal britannique et condamné à un an de prison.

Malgré son expulsion rapide, le gouvernement a subi mercredi une nouvelle salve de critiques après avoir reconnu qu'il avait reçu 500 livres (567 euros) pour qu'il consente à prendre place dans l'avion en partance pour l'Ethiopie. *"Étant donné qu'il a menacé de perturber le vol, une décision opérationnelle a été prise de lui verser 500 livres pour faciliter son renvoi"*, a déclaré le porte-parole de Downing Street, ajoutant que cette décision *"a été prise par l'équipe en charge de l'expulsion, pas par des ministres"*. *"L'alternative aurait été plus lente, plus coûteuse pour le contribuable"*, a fait valoir devant les parlementaires le ministre en charge de la Sécurité des frontières et de l'asile. Le porte-parole de la cheffe de l'opposition conservatrice a elle qualifié ce paiement de *"honte absolue"*.

Des chercheurs et observateurs avaient analysé cette vague de colère anti-migrants en soulignant que les exilés étaient pris comme les bouc émissaires d'un pays où la pauvreté croît au sein de la population. En réaction aux manifestations, le Premier ministre a promis de cesser de loger d'ici 2029 des demandeurs d'asile dans des hôtels. Selon un rapport publié lundi, le coût de ce type d'hébergement pourrait atteindre 15,3 milliards de livres (17,5

milliards d'euros) en 2029, contre 4,5 milliards (5 milliards d'euros) en 2019. Comme alternative, le gouvernement compte loger plus de demandeurs d'asile dans des sites militaires, même si cette solution est aussi contestée. Mardi, Downing Street a confirmé que deux sites étaient à l'étude pour héberger environ 900 hommes : une caserne près d'Inverness en Écosse, et un centre d'entraînement dans le East Sussex, au sud de l'Angleterre.

Le gouvernement travailliste est sous pression permanente sur la question de sa gestion des migrants. Mardi encore, un étranger a été arrêté après une attaque au couteau qui a fait un mort et deux blessés la veille à l'ouest de Londres. Selon le ministère de l'Intérieur, il était arrivé au Royaume-Uni dans un camion en 2020, avant d'obtenir l'asile en 2022. Il est de nationalité afghane.

Les arrivées de migrants à bord de small boats continuent : le 12 octobre 2025, pas moins de 1 932 migrants sont arrivés en une journée au Royaume-Uni. En tout, depuis le 1er janvier 2025, 36 954 personnes ont débarqué sur les côtes anglaises à l'issue de la périlleuse traversée de la Manche, selon des chiffres officiels publiés le 23 octobre, contre 36 816 migrants sur l'ensemble de l'année 2024.

Des milliards «gaspillés» pour héberger des migrants en hôtels

Le Royaume-Uni a « *gaspillé* » des milliards de livres d'argent public en hébergeant des demandeurs d'asile dans des hôtels depuis 2019, selon un nouveau rapport parlementaire, qui accentue encore la pression sur le gouvernement. La publication lundi 27 octobre 2025 de ce rapport intervient au lendemain de l'arrestation d'un demandeur d'asile éthiopien relâché par erreur vendredi de prison, où il purgeait une peine pour agressions sexuelles. Le cas de cet homme, qui avait vécu dans un hôtel pour migrants à Epping, près de Londres, avait déclenché cet été de violentes manifestations anti-migrants devant des hôtels d'hébergement au Royaume-Uni.

En vertu de la loi sur l'immigration et l'asile de 1999, le gouvernement a l'obligation de fournir un hébergement aux demandeurs d'asile pendant l'examen de leur dossier. Le rapport parlementaire pointe le coût exorbitant du logement des demandeurs d'asile : 145 livres, soit 167 euros par nuit et par personne, alors qu'un appartement coûterait dix fois moins. Aujourd'hui, 32 000 personnes vivent dans 210 hôtels, très contestés et régulièrement pris pour cible par l'extrême droite. Selon les estimations de ce rapport, le coût global de ce type d'hébergement pourrait atteindre 15,3 milliards de livres - soit 17,5 milliards d'euros - en 2029, contre 4,5 milliards - 5 milliards d'euros - en 2019.

Tous les camps politiques dénoncent cette solution temporaire, instaurée par les conservateurs, mais devenue une réponse inefficace et impopulaire. La droite parle d'un gaspillage massif de fonds publics. Le parti Reform UK d'extrême droite instrumentalise le dossier pour réclamer des mesures plus strictes. Le Premier ministre, promet la fin du système d'ici 2029 et réfléchit à transférer ces hébergements vers des sites militaires ou des centres spécialisés.

En mars 2025, 110 000 migrants attendaient encore qu'on statue sur leur demande d'asile.

<https://www.rfi.fr/europe/20251027-royaume-uni-des-milliards-gaspill%C3%A9s-pour-h%C3%A9berger-des-migrants-en-h%C3%B4tels-pointe-un-rapport-parlementaire>

ROYAUME-UNI - VIETNAM

Le Royaume-Uni et le Vietnam concluent un nouvel accord pour lutter contre l'immigration clandestine

Un nouvel accord migratoire a été signé entre le Royaume-Uni et le Vietnam mercredi 29 octobre 2025, a indiqué le gouvernement britannique. Il permettra, selon le Home Office, *"d'accélérer la procédure de retour des personnes n'ayant pas le droit de séjourner au Royaume-Uni"*. Il s'agit du second traité conclu entre les deux pays. Un précédent accord avait déjà été signé en 2024.

Grâce au partage de données biométriques et à des procédures administratives simplifiées, cet accord permettra de réduire *"de 75 % le temps de traitement des documents des migrants en simplifiant les procédures administratives"* et ainsi *"de renvoyer plus rapidement et plus facilement ceux qui n'ont pas le droit de se trouver ici"*. La signature de cet accord fait suite à une forte augmentation des arrivées en provenance de ce pays d'Asie du Sud-Est l'année dernière. Les Vietnamiens représentaient la plus importante nationalité à traverser la manche par petites embarcations durant le premier trimestre 2024, et la quatrième plus importante sur l'ensemble de l'année.

Selon le Premier ministre britannique, cet accord, qui est *"le plus ambitieux jamais conclu par le gouvernement vietnamien avec un autre pays"*, pourrait entraîner le retour de quatre fois plus de ressortissants vietnamiens n'ayant *"aucun motif légitime de rester en Grande-Bretagne"*. *"Cet accord historique envoie un message clair : si vous entrez illégalement au Royaume-Uni, vous serez rapidement renvoyés"*. Et : *"Le nombre d'arrivées illégales en provenance du Vietnam a déjà été réduit de moitié, mais il est possible de faire davantage"*.

Selon les chiffres officiels britanniques, 1 026 Vietnamiens sont arrivés par *"small boats"* entre janvier et juin 2025, soit la moitié par rapport à la même période l'année précédente. *"Ce pays est resté trop longtemps incapable d'expulser ceux qui n'avaient aucun droit de se trouver ici"*, a félicité la ministre de l'Intérieur, après la signature de cet accord.

Un précédent accord avait déjà été signé en 2024 entre les deux pays. Il comprenait une série de mesures comme l'accroissement du partage de renseignements, la diffusion de messages de dissuasion et la facilitation des processus de retours des migrants illégaux du Royaume-Uni vers leur pays d'origine. Une campagne sur les réseaux sociaux avait notamment été lancée au Vietnam via des vidéos reprenant des témoignages de migrants partageant les conséquences et les dangers de l'immigration vers le Royaume-Uni.

ASIE

MALAISIE

Naufrage d'un bateau de migrants, au moins 7 morts

Le dimanche 9 novembre 2025, un bateau a chaviré près de l'île de Tarutao, en Thaïlande, juste au nord de la station balnéaire de Langkawi en Malaisie. Il transportait environ 90 personnes, a déclaré le chef de la police de l'Etat de Kedah à des médias malaisiens.

Le bateau venait de l'État de Rakhine qui est en proie depuis des années à des conflits, à la faim et à des violences ethniques visant principalement les Rohingyas. Chassés de cet État à la suite d'une répression militaire brutale en 2017, près de 1,3 million de Rohingyas vivent en tant que réfugiés dans des camps densément peuplés au Bangladesh voisin.

Le directeur de l'Agence malaisienne de sécurité maritime a indiqué que trois survivants avaient été retrouvés dimanche dans les eaux autour de Langkawi ainsi que six corps (une fillette et cinq femmes), portant le bilan total des morts à sept. Au total, 13 personnes ont été secourues. L'un des corps retrouvés samedi serait celui d'une femme appartenant à la minorité Rohingya persécutée en Birmanie. Les opérations de recherche reprendront lundi, car il était possible que d'autres survivants ou victimes soient retrouvés en mer.

Le bateau aurait chaviré il y a trois jours, selon le chef de la police de la région. Les premiers éléments d'enquête suggèrent qu'un groupe de 300 migrants clandestins venus de Birmanie avait d'abord embarqué à bord d'un grand bateau qui l'a emmené près de la Malaisie. *"Cependant, alors qu'ils approchaient de la frontière, on leur a ordonné de se répartir sur trois bateaux plus petits, chacun transportant 100 personnes"*. *"La situation des deux autres bateaux est toujours inconnue"*, a-t-il poursuivi, précisant que les autorités maritimes avaient lancé des opérations de recherche et de secours. Le sort des deux autres bateaux n'est pas connu et une opération de recherche et de sauvetage est en cours.

La Malaisie accueille des millions de migrants originaires de pays d'Asie plus pauvres, notamment des sans-papiers qui travaillent dans la construction ou l'agriculture. De telles traversées, facilitées par des organisations de trafic d'êtres humains, sont souvent dangereuses et peuvent se terminer en naufrages. En décembre 2021, l'un des mois les plus funestes en Malaisie, plus de 20 migrants étaient morts noyés dans plusieurs chavirements au large des côtes du pays. *"Les organisations de passeurs sont de plus en plus actives, exploitant les migrants en les rendant victimes de trafic d'êtres humains et leur faisant emprunter des voies maritimes à hauts risques"*. D'après la presse locale, ces groupes font payer de 3.200 à 3.500 dollars la traversée vers la Malaisie. Les embarcations sont souvent mal entretenues, ne sont pas équipées de gilets de sauvetage, et nombre de leurs passagers ne savent pas nager.

Plus de 5 100 Rohingyas ont embarqué à bord de bateaux pour quitter la Birmanie et le Bangladesh entre janvier et début novembre cette année et près de 600 personnes sont mortes ou portées disparues, selon les données de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20251109-naufage-d-un-bateau-avec-90-migrants-%C3%A0-bord-entre-malaisie-et-tha%C3%AFlande-au-moins-un-mort>

<https://www.ouest-france.fr/monde/birmanie/un-bateau-transportant-des-rohingyas-a-fait-naufage-au-large-de-la-malaisie-faisant-sept-morts-4194c35a-bd89-11f0-9782-2e849b0bafb0>

AFRIQUE

"SUR LA ROUTE, LES PASSEURS MANGENT NOTRE ARGENT" : UN MIGRANT GUINEEN DENONCE LES MENSONGES DES TRAFIQUANTS

Un Guinéen de 23 ans est sur la route de l'exil depuis six ans ; il est passé par

l'Algérie, la Libye et la Tunisie avec l'espoir de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. À chaque étape de son périple, que ce soit dans le désert ou en mer, il a été confronté aux mensonges des passeurs.

"Les mensonges des passeurs, ça commence dès qu'on quitte notre pays. En partant de Guinée, je suis allé par mes propres moyens à Bamako [capitale du Mali]. C'est dans cette ville que la prise de contact avec les réseaux de trafiquants se fait. Certains migrants payent l'ensemble de leur voyage à Bamako : le prix comprend le trajet jusqu'aux côtes nord-africaines et la traversée de la Méditerranée.

Mais dès que tu arrives à Gao [au nord du Mali], souvent tu dois repayer 40 000 francs CFA [environ 60 euros]. Car le passeur que tu rencontres là-bas te dit qu'il n'a pas reçu l'argent... Donc si tu veux continuer ton voyage, tu dois payer à nouveau.

Sur toute la route, on est arnaqués par les passeurs. Au départ à Gao, tu débourses 90 000 ou 100 000 francs CFA [environ 150 euros] pour aller jusqu'à Alger ou Oran mais au final, tu peux dépenser jusqu'à 300 000 francs CFA [environ 450 euros] pour rejoindre le nord de l'Algérie.

En réalité, tu payes au fur et à mesure de l'avancée du trajet. Par exemple, lorsque tu parviens à atteindre la région de Tamanrasset [au sud de l'Algérie], il peut arriver que les trafiquants te lâchent à 150 km de la ville, dans le désert. Le réseau est bien organisé : ils appellent d'autres personnes en disant qu'ils ont laissé un groupe de migrants à tel endroit. Ensuite, ces personnes viennent et te disent qu'il faut payer 3 000 dinars algériens [environ 20 euros] pour [sortir du désert] et poursuivre ton chemin.

Quand on quitte l'Algérie pour aller en Libye, le passeur n'explique pas comment va se dérouler le voyage. Il te rassure en disant que tu vas arriver rapidement à destination, sain et sauf. Mais quand tu prends la route, ce n'est pas la même chose, tu fais face à des difficultés et des dangers auxquels tu n'étais pas préparé. Le passeur ne dit pas qu'il va falloir plusieurs véhicules mais pour rejoindre le nord de la Libye depuis l'Algérie, j'ai emprunté au moins huit voitures et j'ai voyagé pendant quatre jours ! Alors que je pensais prendre un bus ou une seule voiture. En réalité, on change plusieurs fois de convois et de chauffeurs. On est cachés dans les coffres, on ne voit pas la route, il peut y avoir des bâches sur nous. Tout cela, on ne te le dit pas au départ. Et puis, quand on quitte l'Algérie, on part sans eau ni nourriture car on pense que le trajet ne durera que plusieurs heures.

La route migratoire africaine pour entrer en Algérie, en Tunisie ou en Libye, se fait souvent après une traversée du désert du Sahara. Les migrants y sont parfois abandonnés par les passeurs. Leur chance de survie est quasi nulle quand ils sont perdus au milieu de nulle part sous des températures extrêmes et sans eau. C'est effrayant car je ne parle pas l'arabe donc je ne pouvais pas poser de questions. En plus, les chauffeurs sont armés donc on n'ose rien dire. On est en plein désert, on n'a pas d'autre choix que de suivre. On ne nous dit rien jusqu'à l'arrivée à Tripoli. Cela peut aussi arriver que des migrants se retrouvent dans des prisons clandestines dans le désert, ou que des trafiquants attaquent les convois une fois passé la frontière avec la Libye.

La traversée de la Méditerranée

Pour traverser la Méditerranée aussi, les passeurs disent n'importe quoi. Ils nous rassurent en disant qu'ils utilisent des gros bateaux, pas ceux en caoutchouc. Ils affirment aussi qu'on sera qu'une cinquantaine de personnes à bord. Ils disent qu'il faut payer cher pour un convoi sûr mais au final ce sont des petits canots et on est plus de 100 personnes à l'intérieur. On paye entre 50 et 80 euros pour avoir un gilet de sauvetage mais quand on arrive au bord de l'eau, il n'y en a pas. Et, encore une fois, on n'ose rien dire car les passeurs sont

armés. Même si tu as peur de monter dans le bateau car il est surchargé, les trafiquent te forcent à monter dedans.

C'est en Tunisie que j'ai entendu les plus gros mensonges. Tu peux payer à un coxateur [intermédiaire des passeurs] le prix de la traversée de la Méditerranée mais quand tu arrives dans un campo [habitations où restent les migrants en attendant de traverser la mer] près de la plage, tu réalises que ton argent n'a pas été donné au passeur. En fait, tu as donné 500 euros pour la traversée mais la personne a pris la fuite. Elle ne répond plus au téléphone et bloque ton numéro. Les passeurs, ils mangent votre argent."

AFRIQUE DE L'OUEST

L'OIM annonce une nouvelle initiative pour retrouver les migrants disparus

Mardi 4 novembre 2025, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé lancer un projet de collecte d'informations pour aider les gouvernements de la Gambie et de la Mauritanie à retrouver les exilés disparus et décédés en mer et sur les chemins de l'exil vers l'Europe. Il s'agit de "*la première initiative du genre en Afrique de l'Ouest*", affirme l'organisation. "*En donnant de meilleurs moyens aux gouvernements nationaux et locaux et en consolidant la coopération transfrontalière, nous sauvons non seulement des vies, mais nous redonnons également espoir et dignité aux familles qui attendent depuis trop longtemps des réponses*", souligne la directrice régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Cet organe de l'ONU va mettre en place "*des formations sur mesure et un accompagnement technique*" pour permettre aux deux pays ouest-africains d'enquêter, "*de localiser les disparus, d'identifier les dépouilles et, au final, d'éviter que ces tragédies ne tombent dans l'oubli*". Et ainsi, "*fournir aux familles les réponses qu'elles méritent*". Le projet se fera également en coordination avec les antennes nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Équipe argentine d'anthropologie médico-légale, notamment pour aider "*à l'identification médico-légale, la recherche des familles et l'aide psychosociale*".

Cette nouvelle initiative "*s'appuiera donc sur l'expertise de l'OIM, qui recueille depuis des années des données sur les migrants disparus*". En effet, depuis 2014, l'organisme recense déjà les personnes décédées sur les routes migratoires dans le monde, notamment en Méditerranée, et apporte des ressources pour aider les familles de disparus dans leurs recherches d'informations.

"*La question des migrants disparus reste une priorité absolue pour le gouvernement gambien*", promet le ministre gambien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Gambiens de l'étranger. "*Ce projet intervient au bon moment, car nous venons de lancer notre Force nationale pour les migrants disparus et nous renforçons la coordination avec les pays voisins pour mieux répondre à ce défi commun*". "*Grâce à ce projet, nous espérons rendre visibles les vies perdues, aider les familles dans leur quête de réponses et renforcer la prévention*", se félicite la directrice des frontières, de la migration et des affaires foncières au ministère de l'Intérieur de Mauritanie. "*Renforcer la prévention*" pour empêcher les départs clandestins vers les Canaries espagnoles et l'Europe, c'est en effet ce que la Mauritanie s'efforce de faire depuis plusieurs mois.

LIBYE

Arrestation de l'ex-chef de la police, recherché pour crimes de guerre

Le ministère public libyen a annoncé mercredi 5 novembre 2025 avoir ordonné le

placement en détention de l'ancien chef de la police judiciaire à Tripoli, également appelé Almasri, accusé d'actes de torture et recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre. Il est aussi considéré comme un tortionnaire de migrants. Dans un communiqué, le parquet a précisé avoir rassemblé des informations sur des *"violations des droits des détenus de l'établissement pénitentiaire principal de Tripoli, Mitiga, qui ont signalé au parquet avoir été victimes de tortures et de traitements cruels et dégradants"*.

Ancien chef de la police judiciaire, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis depuis le 15 février 2011. *"L'enquêteur a mené un interrogatoire portant sur les circonstances des violations des droits de dix détenus et sur le décès de l'un d'eux des suites de tortures"*.

Il avait été arrêté en janvier 2025 à Turin en vertu du mandat de la CPI, puis libéré 2 jours plus tard, sur ordre de la cour d'appel de Rome pour vice de procédure et immédiatement expulsé vers Tripoli à bord d'un avion affrété par l'État italien. Cette expulsion avait mis dans l'embarras la cheffe du gouvernement italien. Une fois de retour à Tripoli, la Mission de l'ONU en Libye (Manul) avait réclamé son arrestation. *"L'accusé ayant été renvoyé en Libye, nous appelons les autorités libyennes à l'arrêter et à ouvrir une enquête sur ces crimes en vue de garantir la pleine prise en compte de ses responsabilités ou à le transférer à la CPI"*.

Affilié à la puissante milice *"Force spéciale de dissuasion militaire"*, il est aussi connu pour être un tortionnaire de migrants. L'homme a instauré un régime de terreur pour les migrants qui passaient dans la prison de Mitiga, qu'il dirige depuis 13 ans. *"Certains d'entre nous ont subi des tortures dans le camp de Mitiga, ont vu des hommes innocents mourir sous nos yeux et des femmes violées"*, avait écrit à l'époque l'organisation Refugees in Libya - qui documente les exactions dont sont victimes les exilés dans ce pays.

La Libye n'est pas membre du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. Mais mi-mai, le Gouvernement d'unité nationale basé à Tripoli a transmis à la Cour une déclaration officielle acceptant *"la juridiction de la CPI"* sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés commis depuis 2011, en cours et jusqu'à fin 2027.

L'ONG Médecins sans frontières "sommée" par les autorités de quitter le pays avant le 9 novembre

"Il n'existe aujourd'hui plus aucune ONG internationale apportant des soins médicaux aux réfugiés et migrants dans l'ouest de la Libye." Voici le terrible constat posé par Médecins sans frontières (MSF), après avoir été *"sommée"* mercredi 29 octobre 2025 par les autorités libyennes de partir du pays avant le 9 novembre prochain.

"Nous regrettons profondément la décision qui nous a été notifiée par le ministère des Affaires étrangères et nous sommes inquiets de ces conséquences sur la santé des personnes que nous assistons", rapporte le chef de programmes de MSF en Libye. Selon l'ONG, *"aucune raison"* ne leur a été donnée pour justifier cette expulsion et *"la procédure générale reste très floue"*. *"L'enregistrement de MSF auprès des autorités compétentes dans le pays reste toujours valide et nous espérons donc pouvoir trouver une solution positive à cette situation"*.

Le 27 mars 2025, MSF avait déjà été contrainte de suspendre ses activités en Libye après la fermeture de ses locaux par l'Agence de sécurité intérieure libyenne et *"l'interrogatoire de plusieurs de ses employés"*. Neuf autres organisations humanitaires présentes dans l'ouest de la Libye - dont l'organisation française Terre des Hommes ou encore

l'ONG italienne CESVI - avaient aussi été concernées par cette suspension. Tripoli les accusait alors de mener des actions *"hostiles visant à modifier la composition démographique du pays"* en *"installant des migrants"* d'Afrique subsaharienne sur son territoire.

À l'époque, une lettre de 17 ambassadeurs principalement européens et d'un représentant de l'ONU, adressée au ministre libyen des Affaires étrangères, dénonçait *"une campagne de répression contre les ONG internationales et les travailleurs humanitaires"*, ainsi que la convocation *"d'au moins 18 membres du personnel"* d'ONG. D'après la lettre, certains employés locaux avaient dû *"signer des engagements à ne plus jamais travailler pour une ONG internationale"*. Depuis, MSF indique avoir entrepris *"des démarches auprès des autorités"* pour pouvoir apporter de nouveau une aide médicale en Libye. Des démarches qui n'auront donc pas abouties.

Selon l'association, *"MSF a réalisé en collaboration avec les autorités sanitaires libyennes plus de 15 000 consultations médicales en 2024, 3 000 consultations en santé mentale et 2 000 consultations sur la tuberculose."* En 2023, elle avait également fourni une aide médicale d'urgence à la suite des inondations à Derna, dans l'ouest du pays. L'ONG rappelle aussi qu'elle était engagée dans l'accompagnement de certains migrants particulièrement vulnérables pour les évacuer hors de la Libye via un couloir humanitaire vers l'Italie. MSF s'alarme de *"l'obstruction croissante de l'intervention des ONG en Libye"* et de l'impact que son absence aura sur la santé des migrants.

Fin septembre 2025, une quarantaine d'associations ont, une nouvelle fois, exhorté l'Union Européenne à mettre fin à son partenariat avec la Libye, qui consiste, depuis 2017, au financement et à la formation des garde-côtes libyens afin d'intercepter les migrants en mer. *"Huit années de soutien de l'UE (...) ont permis et légitimé ces abus"* et ont favorisé une *"culture d'impunité pour la violence"*, signalent les humanitaires. *"Ce système laisse aux personnes en quête de protection deux choix : risquer la mort en mer ou la détention arbitraire, la torture et l'extorsion en Libye"*.

En Libye, de plus en plus de migrants soudanais fuient la guerre, selon l'OIM

La directrice de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a alerté sur les conditions de vie désastreuses des exilés dans le pays et souligné la vulnérabilité des migrants soudanais, de plus en plus nombreux à fuir leur pays en guerre. Depuis 2023 et le début du conflit au Soudan opposant l'armée et les forces paramilitaires, plus de 357 000 réfugiés soudanais ont afflué en Libye, selon des données du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) datant d'août. Selon l'agence onusienne, entre 400 et 500 ressortissants soudanais franchissent la frontière de la Libye chaque jour. L'un des principaux points d'entrées dans le pays est la ville d'Al-Koufrah, dans le sud-est de la Libye.

Ce conflit *"continue de provoquer des déplacements massifs"* de ces réfugiés dans la région. Et la situation est *"aggravée"* par une *"baisse de l'aide humanitaire et financière"* dans des pays d'accueil limitrophes comme le Tchad et l'Égypte, en raison notamment de coupes récentes dans les budgets de l'ONU, selon la cheffe de l'OIM.

Si certains réfugiés soudanais en Afrique du Nord souhaitent et peuvent rentrer chez eux, notamment à Khartoum, où l'OIM a rouvert son bureau à la faveur d'une *"amélioration relative de la sécurité"*, le retour reste impossible au Darfour, toujours théâtre *"de graves violations des droits humains"*.

Entre trois et quatre millions d'étrangers *"entrés illégalement"* se trouvent en Libye, selon des affirmations des autorités libyennes datant de l'été 2025. Un nombre

largement supérieur à celui avancé par l'OIM qui estime qu'environ 858 000 migrants seraient présents sur le territoire libyen. Passeurs et trafiquants ont profité du climat d'instabilité qui règne dans le pays depuis la chute et mort de l'ancien président en 2011 pour développer des réseaux clandestins. Dans le pays, les migrants sont bien souvent détenus dans des prisons officielles ou clandestines, où ils sont soumis à des violences et exploitations. *"Nous recevons régulièrement des témoignages de migrants enlevés, retenus contre rançon ou victimes de violences et d'agressions"*, souligne l'OIM, et leur *"très grande vulnérabilité"*.

La majorité des décès recensés en Méditerranée concernent des personnes parties de Libye, a également précisé la cheffe de l'OIM, évoquant plusieurs naufrages récents. Selon l'OIM, 1 300 personnes ont péri sur l'ensemble de la Méditerranée (dont 880 en Méditerranée centrale et 208 en Méditerranée orientale) depuis le début de l'année. Parmi eux, 73 enfants.

MAROC

Un prêtre français accusé de violences sexuelles sur des mineurs étrangers.

D'après Enass, site marocain d'informations mis en ligne lundi 3 novembre 2025, un prêtre catholique français qui officiait à Casablanca est accusé de violences sexuelles sur des mineurs étrangers, cinq demandeurs d'asile de Guinée Conakry et un jeune Camerounais. Une plainte avait été déposée en mai 2024 auprès du parquet de la Cour d'appel de Casablanca contre ce prêtre, le père. Une mise en accusation qui a mis fin à *"un système d'exploitation sexuelle [...] à l'encontre de migrants et réfugiés mineurs"* qui a duré au moins quatre ans, en 2020 et 2024.

Quelques semaines après la plainte, le prêtre a quitté le pays. Aujourd'hui, il se trouve en France. D'après Enass, *"il a pris la fuite dimanche 16 juin 2024, la veille de l'Aid El Kebir. Le début de l'enquête judiciaire à son encontre a accéléré son départ"*. Une exfiltration, en somme. De son côté, l'archevêque affirme que le prêtre incriminé n'est pas en fuite mais *"actuellement assigné à résidence (...) et a été entendu par la police judiciaire en France"*.

Le média marocain affirme que le prêtre *"entretenait des relations sexuelles régulières"* avec au moins un mineur guinéen durant *"des mois"* - avant son retour en France. Trois des six victimes ont été entendues par la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) à Casablanca. *"Les victimes ont aujourd'hui les âges suivants : la victime n° 1 (21 ans), la victime n° 2 (20 ans), les victimes n° 3, 4 et 5 (19 ans) et la victime n° 6 (17 ans)"*. Toutes étaient mineurs au moment des faits.

Selon les témoignages recueillis par le média, le *"système Père Antoine"* visait les mineurs, *"les plus fragiles"*. *"Les abus pouvaient être des attouchements, le déshabillage de la victime jusqu'à la relation sexuelle avec pénétration. Certaines victimes refusaient, d'autres cédaient à ses tentatives répétées"*, révèle une source qui a recueilli les témoignages de certaines victimes.

Au lendemain de la publication de cette enquête, l'archevêque de Rabat a affirmé mardi 4 novembre 2025 avoir *"coopéré pleinement"* avec les autorités marocaines et étrangères. *"Dès que les faits ont été portés à notre connaissance, nous avons engagé les démarches prévues par le droit de l'Église et coopéré pleinement avec les autorités civiles compétentes, au Maroc comme à l'étranger, en leur transmettant les résultats de notre enquête"* ; il a affirmé avoir *"pris très au sérieux les signalements reçus"*.

Dès juillet 2024, pourtant, l'archevêque avait reconnu avoir été alerté sur le comportement du père Antoine *"au service des jeunes migrants"*, laissant craindre *"des abus"*

sur des personnes fragiles". L'Église avait alors décidé d'interdire au prêtre "d'entretenir tout contact avec des personnes mineures" sans la présence d'un autre adulte ainsi qu'un accompagnement "sur le plan psychologique". "Nous portons dans la prière les personnes qui ont pu être victimes, ainsi qu'Antoine", avait écrit l'Église dans un communiqué à ses fidèles "mettant sur un même pied d'égalité le supposé violeur et les victimes".

Fin septembre, un collectif de victimes d'un autre prêtre français, - incarcéré en France pour agressions sexuelles aggravées - a dénoncé dans une lettre ouverte *"les silences"* des diocèses de Dijon et de Rabat, reprochant aux autorités ecclésiastiques un manque de transparence face aux abus signalés.

Le père avait été envoyé au diocèse de Rabat en 2016. Il avait ensuite rejoint Oujda jusqu'en 2021 avant d'aller à Casablanca. Il était arrivé *"à la capitale économique avec une réputation solide, celle d'être 'Monsieur Migrants'"*, écrit Enass qui cite un acteur associatif qui l'a connu de près, au sein de l'Église au Maroc. Aujourd'hui, les victimes sont traumatisées. *"Depuis l'éclatement de l'affaire, [l'une d'elles] refuse de parler à toute personne des faits qu'elle subissait. Elle a décliné toute proposition de suivi psychologique. C'est un jeune homme blasé par la vie"*, écrit le média marocain.

SENEGAL - GAMBIE

Une centaine de migrants partis de Gambie échouent sur une plage de Dakar

Jeudi 30 octobre 2025, une pirogue a accosté sur la plage de de Ngor avec une centaine de personnes à son bord. L'embarcation était partie de Gambie et avait fait un arrêt dans les îles du Saloum, au sud de Dakar, pour embarquer d'autres passagers, avant de prendre la route vers l'archipel espagnol des Canaries, à quelque 1 500 km de là. Pensant être arrivés en Espagne, *"plusieurs occupants de l'embarcation ont envahi les restaurants situés le long de la petite corniche des Almadies"*. *"J'ai offert le petit déjeuner et quelques pièces à certains d'entre eux. Ensuite, ils sont partis et se sont dispersés dans Dakar"*, a raconté un restaurateur. Tous les migrants avaient déjà quitté les lieux lorsque les services de sécurité sont arrivés sur place.

Malgré les patrouilles de la marine sénégalaise au large des côtes du pays pour tenter d'arrêter les pirogues cherchant à aller en Europe, les départs sont toujours nombreux. Fin septembre, près de 700 migrants ont été secourus en une semaine au large du Sénégal. La marine indique avoir intercepté, mardi 28 octobre 2025, une embarcation *"en provenance d'un pays voisin"* au large de Mbour, avec 138 candidats à l'émigration irrégulière à son bord.

La plupart des embarcations partent désormais de Gambie ou de Guinée, plus au sud. *"Ce récent déplacement est dû au resserrement d'autres voies migratoires : celle du Maroc depuis un moment, et plus récemment celle de la Mauritanie et même du Sénégal du fait des contrôles accrus sur les côtes"*. Mais partir de Gambie ou de Guinée multiplie les risques en mer pour les migrants. *"Les voyages sur l'Atlantique sont déjà risqués. La distance est importante – il faut entre 4 et 7 jours de navigation si tout se passe bien [pour rejoindre l'archipel espagnol] -, ce qui accroît les risques de se perdre en mer, de chavirer ou de souffrir de la faim, de la soif ou de malaise, d'autant que le comportement des passeurs peut accroître le danger"*. Les ONG alertent régulièrement sur les *"bateaux fantômes"*, ces embarcations qui errent en mer et qui disparaissent sans laisser de traces.

Pour mettre fin aux traversées, le Sénégal a multiplié cette année les interpellations de pirogues en mer. Selon le Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (CILMI), 1 946 migrants ont été interpellés, 74 convoyeurs arrêtés et 32 pirogues saisies par les forces de sécurités sénégalaises durant le premier semestre 2025. *"La*

surveillance renforcée des côtes commence à porter ses fruits", a souligné le secrétaire permanent du CILMI, saluant notamment les avancées réalisées dans le démantèlement des filières de passeurs et l'intensification de la répression à leur rencontre.

SOUDAN

Des milliers de personnes fuient les violences qui s'intensifient à El Fasher

Des nouvelles en provenance de El Fasher font état d'un déploiement des Forces de soutien rapide (FSR), semant la panique parmi les familles qui ont survécu à 500 jours de siège. Environ 26 000 personnes ont fui El Fasher ces derniers jours vers Tawila à 50km. Les civils fuient les combats dans un contexte de terreur : postes de contrôle armés, extorsions, arrestations et détentions arbitraires, pillages, harcèlement, ainsi que de graves violations des droits humains. La crise humanitaire et sécuritaire, déjà alarmante, s'aggrave rapidement.

Les violences sexuelles et sexistes généralisées à l'encontre des femmes et des filles par les groupes armés lors des attaques et pendant leur fuite, ainsi que des informations faisant état d'exécutions atroces à El Fasher comptent parmi les graves violations signalées.

Le HCR appelle à un accès sûr, sans entrave et immédiat pour les acteurs humanitaires afin qu'ils puissent venir en aide aux personnes dans le besoin. Le respect du droit international humanitaire est une obligation, et non une option.

À Tawila, des familles, et des enfants, arrivent en état de malnutrition, malades et traumatisés après avoir effectué un périlleux voyage. Le HCR fournit une aide vitale et des services essentiels aux familles déplacées, des abris, des produits de première nécessité et une aide financière, et propose une assistance psychologique. Il évalue individuellement les besoins de protection pour certains des nouveaux arrivants les plus vulnérables. Des milliers de kits d'articles ménagers à Nyala, dans le sud du Darfour, sont prêts à être distribués, dans l'attente d'un accès sûr.

Les moyens de communication étant gravement perturbés, il est difficile d'obtenir des informations actualisées de la part des civils encore présents à El Fasher. L'insécurité entrave l'accès à la ville, empêchant l'acheminement de l'aide vitale aux personnes piégées dans la ville, sans nourriture, sans eau et sans soins médicaux.

Dans le Kordofan du Nord, des survivants ont fait état de violences et de violations des droits humains similaires à la suite de la récente chute de la ville de Bara, qui a entraîné le déplacement de milliers de personnes supplémentaires dans l'État.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/au-soudan-des-milliers-de-personnes-fuient-les-violences-qui>

TCHAD

Après la prise d'El-Fasher par les FSR, le Tchad se prépare à l'arrivée d'au moins 120 000 Soudanais

Les civils fuyant El-Fasher au Soudan, depuis sa chute n'ont pas encore atteint le Tchad, mais avec la fin de la saison des pluies, les autorités tchadiennes et le HCR s'attendent à accueillir plus de 120 000 réfugiés en provenance du Soudan. Situées au nord-est du Tchad, non loin de la frontière soudanaise, les villes de Tiné et Kariari sont les deux principaux points d'arrivées des Soudanais fuyant le conflit à El-Fasher.

Le coordinateur principal de situation du HCR à l'est du Tchad affirme que près de 100 000 Soudanais sont arrivés par ces deux villes depuis avril 2025. La route qui les relie à El-Fasher est réputée la plus courte, mais aussi la plus dangereuse et la plus coûteuse.

Plusieurs check-points tenus par les FSR y sont installés. Les témoignages de réfugiés rapportent de nombreuses violences, notamment sexuelles.

En fuyant El-Fasher et en arrivant à Garni à 10 heures de marche, nous sommes tombés sur les paramilitaires des FSR. Ils nous ont arrêtés et pillés. Ils nous ont fouillés méticuleusement pour nous prendre tout ce que nous possédons. Ils ont même fouillé les parties intimes des femmes.

90 000 Soudanais attendus au Tchad d'ici à la fin de l'année

Le HCR, en collaboration avec les autorités tchadiennes, a mis en place un programme de délocalisation des réfugiés depuis les points d'arrivée vers des camps plus éloignés de la frontière.

Une source tchadienne présente à l'est du pays affirme qu'« *il est prioritaire de désengorger les villes frontalières (...) l'objectif étant d'éviter une catastrophe humanitaire plus grave en cas de propagation du conflit sur le sol tchadien* ». Une source gouvernementale confirme d'intenses activités de drones en territoire soudanais à quelques dizaines de kilomètres de Tiné. Le HCR ainsi que les autorités tchadiennes affirment que la frontière soudanaise et tchadienne est maintenue ouverte et qu'aucun passage de civil n'est entravé.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20251104-apr%C3%A8s-la-prise-d-el-fasher-par-les-fsr-le-tchad-se-pr%C3%A9pare-%C3%A0-l-arriv%C3%A9e-d-au-moins-120000-soudanais>

TUNISIE

"La Tunisie est devenue plus dangereuse que la Libye pour les Subsahariens"

Cela fait des années qu'un Guinéen de 23 ans cherche à rejoindre l'Europe, d'abord depuis la Libye, puis depuis la Tunisie. Pour la énième fois, il a été intercepté en mer fin septembre 2025 par les forces tunisiennes puis renvoyé côté libyen, à l'issue d'une expulsion violente. Pourtant, le jeune homme exprime un certain soulagement d'avoir quitté la Tunisie, territoire hostile pour les Subsahariens.

"J'ai été intercepté en mer Méditerranée fin septembre alors que j'essayais d'atteindre l'Italie. Nous étions 49 personnes dans le canot.

Les garde-côtes tunisiens nous ont ramenés au port de Sfax [ville du centre-est de la Tunisie connue pour être un lieu de départ des embarcations de migrants vers l'Europe] vers 8h du matin. Avant de descendre du bateau, les policiers nous ont attaché les mains avec des fils en métal puis ils nous ont mis directement dans des bus. Ce n'est pas la première fois que j'essaye de traverser la Méditerranée et que je suis arrêté. Avant, on pouvait rester une ou deux heures assis au port en attendant que les autorités nous comptent mais désormais, tout va très vite.

Ce jour-là, les personnes arrêtées avec moi avaient été réparties dans quatre bus - dans chaque véhicule, il y avait environ 50 personnes. On ne savait pas où on allait. Dans le bus, les policiers nous ont frappés avec des matraques et des bâtons. On devait baisser les yeux. Si on levait la tête, ils nous tapaient. Ils ont aussi fouillé les gens et ont pris leurs effets personnels : les téléphones et de l'argent. On a fait beaucoup de route. En fin d'après-midi, on est arrivé dans un camp de la Garde nationale près de la frontière libyenne, à Dehiba.

Lorsque les exilés sont envoyés vers la Libye, deux itinéraires sont régulièrement empruntés par les policiers tunisiens : l'un au nord entre Ben Gardane et Ras Jdir, un autre plus au sud entre Dehiba et Nalut. Ces derniers mois, le deuxième itinéraire - plus discret - semble plus utilisé que le premier.

On a passé quelques heures dans le camp de Dehiba. À ce moment-là, tout le monde s'est fait frapper. On nous a fouillés une deuxième fois et on nous a frappés encore et encore. Dans la soirée, vers 22h, les Tunisiens nous ont mis dans des pick-up. On était environ 10 personnes dans chaque véhicule. On nous a transférés dans un autre centre, au plus près de la frontière libyenne. On y a passé la nuit. Le lendemain matin, on a repris la route pour quelques minutes seulement : les policiers tunisiens, escortés par des membres de l'armée, nous ont emmenés près d'une colline. De l'autre côté de cette montagne de sable, c'était la Libye. Les Tunisiens nous ont enlevé les fils d'attache - que nous avions depuis notre départ du port de Sfax - et nous ont ordonné de monter la colline. Ils nous ont dit : 'Si vous revenez, on vous frappe et on vous tue'.

Quand on est monté au sommet de la colline, on a vu deux voitures appartenant aux forces libyennes. J'ai dit à mes compagnons d'infortune - on était un groupe de 17 personnes - que si nous allions vers eux, nous serions jetés dans une prison du pays. Et pour en sortir, il faut payer une rançon.

D'un côté de la colline, il y a les Tunisiens, et de l'autre les Libyens. Donc on est restés au milieu, pendant au moins une heure. Au bout d'un moment, les Libyens sont partis avec quatre migrants de notre groupe. Les Tunisiens nous ont alors dit de redescendre de la colline, en nous menaçant de nous frapper. Nous sommes finalement redescendus et retournés au camp côté Tunisie.

En fin de journée, vers 20h, on a repris la direction de la colline. Il faisait nuit. On est restés en haut de la montagne de sable et on y a passé deux heures, car on essayait de comprendre où étaient les Libyens. En fait, ils n'étaient pas là et donc on est entrés en Libye.

On a vu au loin les lumières du premier village dans le désert. On a marché dans cette direction et on a atteint la petite ville de Wazin [à environ 2km de la frontière tunisienne]. Moi, je suis allé jusqu'à Nalut [à 50km de Wazin] chez un ami, et je suis remonté en taxi jusqu'à Tripoli, caché dans le coffre. Je connais bien ce pays. J'ai des amis ici qui me logent dans la capitale.

Il a passé plusieurs années en Libye en espérant rejoindre les côtes européennes. Il a effectué plusieurs séjours en prison. Fin 2022, face à la dégradation des conditions de vie des migrants dans le pays, il avait décidé de tenter sa chance depuis la Tunisie voisine.

Je travaille sur des chantiers afin de récolter de l'argent pour payer le passage [la traversée de la Méditerranée] depuis les côtes libyennes. Les choses ont changé en Libye depuis que je suis parti. Je trouve que c'est moins dangereux qu'avant. La Tunisie est devenue plus dangereuse pour nous, les Subsahariens.

À Tripoli, tu ne risques pas d'être arrêté à chaque coin de rue comme à Tunis. En Tunisie, on t'interpelle tout le temps, même quand tu marches. En Libye, tu peux bien sûr être envoyé en prison mais seulement après une interception en mer. En Tunisie, tu es enfermé aux côtés de prisonniers de droit commun. En Libye, pour sortir de prison, il faut payer une rançon. En Tunisie, tu ne peux rien faire. Tu restes enfermé pendant des mois et des mois."

Amnesty International dénonce un "dangereux tournant" de la politique migratoire

Durant 28 mois, en interrogeant 120 réfugiés de 20 pays, l'enquête d'Amnesty International intitulée « Personne ne vous entend crier » : le dangereux tournant de la politique migratoire en Tunisie s'est focalisé sur les interceptions en mer et les expulsions aux frontières libyennes et algériennes en plein désert. Et un fait revient en permanence : la systématisation d'actes de racisme. "Derrière ces violations, on voit qu'il y a toujours un fond d'incitation à la

haine raciale", explique une chercheuse pour l'Afrique du Nord à Amnesty International. "Il y a toujours une base discriminatoire sur la base de la couleur de peau".

Humiliations, violences, abandons en mer ou en plein désert, mais aussi des cas de viols. Le rapport d'Amnesty International pointe les abus à l'encontre des migrants, abus qui s'apparentent aux exactions en zone de conflit. *"On voit que ces personnes sont sujettes à une série de mauvais traitements et de tortures, dont la violence sexuelle et notamment les viols", déplore la chercheuse. "On a documenté 14 cas de femmes et aussi de filles mineures".*

Amnesty International pointe la responsabilité de l'Union européenne qui finance, sans contrôle, la politique migratoire de la Tunisie. *"Ils ont intensifié le soutien, notamment aux interceptions en mer et aux contrôles migratoires, mais sans faire en sorte que ce soutien n'aille pas à des autorités qui étaient responsables de ces violations. Il y a donc une véritable faille dans ce système de soutien aux autorités tunisiennes".*

Sollicités, ni l'État tunisien, ni l'Union européenne, n'ont répondu aux interrogations d'Amnesty International.

Les autorités suspendent les activités du FTDES, une ONG d'aide aux migrants

Le Forum tunisien pour les droits économique et sociaux (FTDES) a annoncé, lundi 27 octobre 2025, la suspension de ses activités pour une durée d'un mois. En effet, *"Le FTDES tunisien a reçu ce soir, 27 octobre 2025, une lettre officielle l'informant de la suspension de ses activités pour un mois, selon une formule déjà appliquée à d'autres organisations"*, a précisé cette ONG très active notamment sur les questions migratoires et environnementales. Cette suspension fait effectivement suite à celle prononcée récemment à l'encontre de l'Association des femmes démocrates, une association féministe créée en 1989 et, depuis, à la pointe des luttes pour l'avènement de la démocratie en Tunisie et contre la dictature de Zine El Abidine Ben Ali.

Sans préciser les raisons invoquées dans la lettre de suspension, le FTDES a dit faire l'objet *"depuis avril d'une série d'audits financiers et fiscaux"* tout en assurant avoir *"comme à son habitude, respecté toutes les procédures légales et administratives"*.

Ces derniers jours, des médias locaux ont fait état de l'ouverture récente d'une enquête judiciaire pour examiner les financements étrangers reçus par diverses organisations de la société civile, dont le FTDES, I Watch, Al-Bawsala ou le média Inkyfada. Ces investigations ont déjà abouti à la dissolution de 47 associations et au gel des avoirs de 36 autres.

Pour le FTDES, la suspension de ses activités représente *"un nouvel épisode de la restriction de l'espace civil indépendant et une tentative flagrante de soumettre les voix libres qui ont refusé de prêter allégeance (au pouvoir) et sont restées fidèles aux valeurs de justice et de dignité"*. L'organisation a promis de respecter cette décision *"arbitraire et injuste"* mais a réitéré son *"soutien constant à toutes les luttes sociales, civiles et des droits humains dans notre pays"*. Créée dans le sillage de la révolution de 2011, le FTDES recueille des données et organise ponctuellement des mobilisations sur des questions comme la traite des migrants tunisiens et subsahariens, les droits des travailleuses agricoles et la pollution environnementale.

Depuis un coup de force à l'été 2021 du président par lequel il s'est emparé des pleins pouvoirs, des ONG tunisiennes et étrangères dénoncent une régression des droits et libertés dans le pays. Plusieurs d'entre elles, ainsi que des dirigeants et des avocats, ont été arrêtées pour leur prises de positions. En mai 2024, la présidente de l'association antiraciste

Mnemty et l'ancienne présidente de la branche tunisienne de France terre d'asile avaient été arrêtées et placées en garde à vue. De même, le fondateur du Conseil tunisien pour les réfugiés (CTR), 81 ans, est emprisonné depuis le 3 mai 2024. Ancien responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il est accusé d'"aide à l'entrée clandestine" de ressortissants étrangers en Tunisie. Son procès s'est ouvert à la mi-octobre.

"Les organisations d'aide aux migrants sont traitées comme des criminelles par le régime, accusées par le président tunisien d'être des 'traîtres', des 'agents de l'étranger' cherchant à 'installer' des migrants subsahariens en Tunisie", dénonçait Amnesty international en mai dernier, évoquant un discours du président de février 2023.

Depuis mai 2024, au moins 40 personnes ont été poursuivies en justice pour leur travail en ONG, souligne l'organisation de défense des droits humains.

AMERIQUE

CANADA

Le CCR salue une mesure attendue depuis longtemps visant à accorder la résidence permanente aux réfugiés au Canada

Le 5 novembre 2025, Le Conseil canadien pour les réfugiés a salué une mesure clé du plan de seuils du gouvernement annoncé aujourd'hui, mais est consterné par les nouvelles coupes importantes dans le programme de réinstallation des personnes réfugiées. Cela signifie qu'un nombre beaucoup plus faible de personnes réfugiées dans le monde pourront trouver sécurité et stabilité au Canada, même si un foyer les y attend déjà.

L'initiative spéciale visant à accorder la résidence permanente à 115 000 personnes protégées (réfugiées acceptées au Canada) au cours des deux prochaines années est urgente, en raison de l'énorme arriéré de demandes que le gouvernement a laissé s'accumuler.

« Le gouvernement a eu raison d'agir pour répondre aux milliers de personnes à qui le Canada a offert protection sans encore leur accorder le statut permanent. C'est une mesure qui change des vies et qui profite à la société canadienne dans son ensemble », a déclaré Diana Gallego, présidente du Conseil canadien pour les réfugiés. « Nous espérons aussi que le gouvernement s'engagera à traiter rapidement les demandes des membres de la famille à l'étranger. Les familles doivent être réunies avant de pouvoir se reconstruire. »

Voir la site sur : <https://ccrweb.ca/fr/communiqué-seuils-immigration-2026>

USA

Des visas pourraient être refusés aux personnes souffrant de problèmes de santé

Aux États-Unis, sous l'impulsion de l'administration, des visas pourraient désormais être refusés à des personnes souffrant de problèmes de santé comme le diabète, le cancer ou l'obésité.

La directive est venue du département d'État : les ambassades et les consulats américains ont désormais l'ordre d'étudier l'état de santé des demandeurs de visas pour les États-Unis, tout comme ils étudient l'état de leurs finances. Washington exigeait déjà les carnets de vaccination ou des tests pour des maladies transmissibles, comme le sida et la

tuberculose, mais la liste vient d'être élargie à d'autres problèmes de santé. Sont désormais concernés le diabète, les troubles cardiovasculaires, le cancer ou encore l'obésité. L'âge et l'état de santé général pourraient également être pris en compte.

Le département d'État précise que les demandeurs entrant dans ces catégories pourraient « *devenir un poids pour les ressources et le système américain* ». Les agents consulaires pourraient donc refuser de délivrer des visas sur cette base. Ces nouvelles directives ne sont pas surprenantes, car depuis le retour au pouvoir du nouveau président, l'administration américaine, qui ne cache pas sa politique anti-immigration, n'a cessé de vouloir restreindre les conditions d'obtention d'un visa pour les États-Unis.

Les réseaux sociaux et l'activité en ligne des demandeurs sont désormais passés au peigne fin. Toute publication jugée critique envers Washington ou ses intérêts pourrait valoir à son auteur un rejet de demande. Ces derniers mois, l'administration avait déjà imposé des frais de 100 000 dollars pour l'obtention de visa de travail HIB, ce qui avait provoqué un tollé au sein des entreprises américaines, ainsi qu'auprès de différents pays comme l'Inde.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20251108-%C3%A9tats-unis-des-visas-pourraient-%C3%AAtre-refus%C3%A9s-aux-personnes-souffrant-de-probl%C3%A8mes-de-sant%C3%A9>

La politique migratoire de Donald Trump plonge les immigrés africains dans la peur

Depuis l'installation de Donald Trump, près de 2 millions d'étrangers qualifiés d'illégaux qui ont été forcés de quitter les États-Unis. Le président de l'association des Sénégalais aux États-Unis indique qu'une quarantaine de membres de cette association en ont fait les frais et depuis, ils vivent dans la peur. « *Ils font face à un dilemme : ne pas partir à son rendez-vous d'immigration et courir le risque d'être déporté, d'avoir par exemple un jugement par défaut ; ou bien aller à son rendez-vous d'immigration et alors il y a de fortes chances que vous soyez détenus par les services de l'immigration. Donc, ils sont pris entre l'enclume et le marteau* ».

Cette peur de l'arrestation touche tout le monde. Un Guinéen, vit à New York depuis huit ans. Depuis l'arrivée de Donald Trump, il ne compte plus le nombre d'arrestations arbitraires dont il a été témoin. « *Ce n'est pas seulement les personnes qui sont sans papiers qui ont peur maintenant, parce qu'on voit qu'on arrête même des gens qui sont là régulièrement, qui ont leurs papiers. Ça fait peur, même pour les 'citizens', c'est-à-dire des gens qui ont la nationalité américaine. Quand on te voit, si on estime que tu ne ressembles pas à un 'Américain', on se permet de t'arrêter comme ça dans la rue. On ne voyait pas ça avant* », dit-il.

Alors que les communautés africaines vivent dans l'angoisse de l'arrestation, le président ne compte pas s'arrêter là. Du Rwanda à l'Eswatini en passant par le Ghana, les États-Unis multiplient les *deals* avec des pays qui acceptent de recueillir les personnes expulsées par l'administration Trump.

<https://www.rfi.fr/afrique/20251105-%C3%A9tats-unis-politique-migratoire-trump-plonge-immigr%C3%A9s-africains-peur>

Donald Trump assume les méthodes brutales des opérations anti-immigration

Des vidéos choquent une partie des États-Unis. On y voit par exemple une mère plaquée au sol par un agent, des gaz lacrymogènes lancés dans une banlieue résidentielle de Chicago, ou encore des vitres de voitures brisées pour arrêter les conducteurs. Les agents de la police américaine de l'immigration et des douanes (ICE), masqués depuis le début du

mandat de Donald Trump, ne semblent pas gênés par leurs opérations musclées.

Ces derniers mois, ils ont multiplié leurs arrestations chocs devant les caméras mêmes parfois ! Et dans un entretien exclusif à CBS dimanche 2 novembre 2025, le président américain n'a pas semblé dérangé par ces procédés brutaux : *« Je pense qu'ils n'ont pas été assez loin... car nous avons été freinés par les juges, par les juges libéraux nommés par [ses prédécesseurs Joe] Biden et [Barack] Obama »*. Lorsqu'on lui demande s'il approuve ces tactiques employées par l'ICE, il répond « oui » du tac au tac : *« Oui, parce qu'il faut expulser ces personnes ! Il faut voir qui sont ces gens, beaucoup d'entre eux sont des meurtriers, beaucoup d'entre eux ont été expulsés de leurs pays parce que ce sont des criminels »*. Interrogé sur l'arrestation de migrants sans passé criminel, le président américain rétorque qu'il *« faut instaurer une politique »*. *« Cette politique doit être : vous êtes entrés dans notre pays illégalement, vous allez en sortir. Cependant, c'est aussi : vous allez le quitter, nous allons travailler avec vous et vous allez revenir dans notre pays légalement. »*

Los Angeles, Portland, Chicago, Washington et New York : les opérations de l'ICE se sont multipliées, en particulier dans les grandes villes dirigées par des démocrates. C'est là aussi que les protestations citoyennes sont les plus vives. Dernièrement, c'est à New York que des centaines de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre une intervention spectaculaire contre des vendeurs illégaux.

Au début de l'été, la Maison Blanche avait même dû envoyer la garde nationale pour protéger les agents ICE. Dimanche 2 novembre 2025, la juge fédérale a, à nouveau bloqué, jusqu'au 7 novembre le déploiement de la Garde nationale à Portland. Dans son ordonnance de 16 pages, elle a affirmé qu'elle avait besoin de plus de temps pour examiner le dossier. *« Depuis le début, cette affaire concerne le respect des faits - et non les caprices politiques du président - pour guider l'application de la loi »*, a déclaré le procureur général de l'Oregon, dans un communiqué publié après l'ordonnance de dimanche soir.

Même chose pour Chicago : la Cour suprême à majorité conservatrice avait été saisie en urgence le 17 octobre 2025 par Donald Trump pour obtenir l'autorisation d'y déployer la Garde nationale. Celle-ci a demandé aux deux parties de lui fournir des arguments supplémentaires pour le 17 novembre 2025.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20251103-%C3%A9tats-unis-donald-trump-assume-les-m%C3%A9thodes-brutales-des-op%C3%A9rations-anti-immigration>

OCEANIE

L'Australie commence l'expulsion de migrants illégaux vers l'île de Nauru

Ils sont désormais au moins trois, sur 350 étrangers concernés par une nouvelle politique, à avoir été expulsés d'Australie vers Nauru, et ce, pour une durée indéterminée. Pour ces étrangers, la détention administrative, sans limite de temps, ayant été considérée illégale par la Haute Cour de justice, le gouvernement australien a décidé de se débarrasser de ces personnes jugées indésirables en les envoyant à Nauru. Ce micro-État a accepté de devenir un centre de rétention pour migrants à ciel ouvert, pour le compte de l'Australie, contre des centaines de millions de dollars, indispensables à sa survie.

Depuis plus de vingt ans déjà, c'est à Nauru que l'Australie envoie les candidats à l'asile qu'elle intercepte en mer. Mais en février 2025, les deux pays ont conclu un nouvel accord, qui ne concerne cette fois que les étrangers ayant purgé une peine de prison en Australie, ce qui les y prive de tout droit au séjour.

Pour le chargé du plaidoyer pour le *Refugee Council of Australia*, c'est une forme de double peine : « *Ces hommes ont déjà purgé leur peine et ils auraient dû être remis en liberté. Mais à la place, on les punit de nouveau, en les envoyant en exil à Nauru, ça va coûter 2,5 milliards de dollars au contribuable australien sur trente ans, c'est tout simplement scandaleux.* »

Cet accord est jugé scandaleux, opaque et très coûteux, mais parfaitement légal, du moins pour l'instant. De nombreux recours ont été déposés devant les tribunaux pour contester ces expulsions qui sont considérées comme une atteinte aux droits humains : en raison notamment de l'accès très limité à des soins qu'offre Nauru, un pays d'à peine 12 000 habitants, plus petit en superficie que l'aéroport parisien de Roissy-Charles de Gaulle.

Mais le gouvernement travailliste australien n'en démord pas. Le ministre de l'Intérieur a ainsi réaffirmé que les personnes dont le visa a été annulé avaient vocation à quitter le territoire, quel qu'en soit le coût financier ou moral.

<https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20251105-australie-commence-expulsion-de-migrants-ill%C3%A9gaux-nauru>

INTERNATIONAL

Les flux migratoires vers les pays de l'OCDE ont diminué en 2024, révèle un rapport

Alors que l'extrême droite ne cesse de clamer que l'immigration continue incontrôlée, les pays de l'OCDE en ont connu une chute tangible. La situation diffère d'un pays à l'autre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Si les États-Unis ont accueilli 20 % d'immigrants permanents supplémentaires l'an dernier, 28 des 34 États membres ont enregistré une baisse de l'immigration régulière. Une véritable chute de -12 à -13 % en Allemagne et en Suède et un véritable plongeon au Royaume-Uni de -40 %.

Un ralentissement des flux dus au durcissement des politiques d'immigration, mais aussi aux difficultés économiques, explique le chef de la division migrations de l'OCDE. « *Cela peut être lié, comme c'est le cas notamment au Royaume-Uni, à un durcissement des politiques migratoires après des années de très forte ouverture* ». En effet, au Royaume-Uni, ce sont les visas délivrés aux familles des travailleurs dans les métiers de la santé qui ont considérablement baissé (-31 %) en raison d'un changement de politique.

« *Dans le cas de l'Allemagne, c'est plutôt une situation économique qui est moins favorable que précédemment. Et puis, pour la Suède, c'est un petit peu la combinaison de ces deux phénomènes avec des politiques restrictives sur certaines catégories d'immigration, notamment en ce qui concerne l'accueil des réfugiés, et puis une situation économique, disons moins favorable que précédemment* »

Le regroupement familial est resté le principal motif de migration permanente dans l'OCDE avec plus de 2 millions de personnes. La migration de travail, 1 million de

nouveaux travailleurs permanents, a chuté de -21 %. En revanche, l' OCDE a connu l'an dernier un bond de 23 % des flux humanitaires et un record de demandes d'asile, plus de 3 millions.

Par contre, les franchissements irréguliers des frontières de l'Union européenne ont fortement baissé en 2024 (-37 % pour s'établir à 240 000). Tout comme les interceptions frontalières aux États-Unis (-48 % pour s'établir à 1,1 million).

<https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20251103-les-flux-migratoires-vers-les-pays-de-l-ocde-ont-diminu%C3%A9-de-4-en-2024-r%C3%A9v%C3%A8le-un-rapport>

TEMOIGNAGE

"L'injustice me poursuit" : au procès d'Ibrahim A., exilé, accusé du naufrage

Mardi 4 novembre 2025 s'est ouvert le procès d'Ibrahim A. devant le tribunal judiciaire de Paris. Il est accusé, avec neuf autres personnes, d'avoir participé à l'organisation d'une traversée de la Manche, en direction du Royaume-Uni en août 2023. La justice lui reproche plus particulièrement d'avoir co-piloté l'embarcation et donc d'être un passeur. Ibrahim A., en détention provisoire depuis deux ans et 3 mois, dément pourtant avoir tenu la barre depuis le début de cette affaire. Il risque jusqu'à 10 ans de prison pour homicide involontaire et aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier, avec comme circonstance aggravante, le fait de l'avoir commis "en bande organisée".

Six morts et deux disparus, le lourd bilan du naufrage du 12 août 2023

Dans la nuit du 11 au 12 août 2023, l'embarcation dans laquelle avaient pris place Ibrahim et plus de soixante autres personnes exilées fait naufrage au large de Calais, faisant 6 morts et deux disparus. L'un des disparus a depuis été identifié, affirme la présidente du tribunal, à partir d'un téléphone trouvé dans la poche d'un pantalon accroché à des ossements échoués aux Pays-Bas. Pourtant la famille de ce disparu, assure n'avoir toujours aucune nouvelle des autorités françaises ni de corps rapatrié. La justice française comptabilise donc, à ce jour, 7 victimes.

"Cette nuit-là était le moment le plus difficile de ma vie", évoque un des rescapés âgé de 19 ans. "Tout le monde est tombé dans l'eau. Certains passagers avaient des gilets, d'autres uniquement des bouées. Ils ont essayé de s'accrocher à un morceau du bateau qui n'avait pas explosé. J'ai vu plusieurs personnes mourir devant moi".

Quatre jours plus tard, la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO) met en examen quatre personnes. D'abord, Ibrahim A. et un ressortissant Sud-Soudanais, Ezekiel T.. Ils auraient piloté le bateau en échange, selon le juge d'instruction, d'un tarif privilégié sur leurs propres passages. Mais aussi deux irakiens rémunérés pour l'organisation de la traversée. La situation d'exil des deux premiers ne fait alors pas de différence avec les deux trafiquants aux yeux du parquet de Paris : *"Il n'y a donc pas "quatre migrants" mis en examen, mais quatre passeurs, [...] et dont seulement deux cherchaient également à gagner les côtes anglaises"*, indiquait la vice-procureure, en août 2023. Dans les mois qui suivent l'ouverture de l'enquête, de nouvelles personnes sont mises en examen : en tout, ce sont dix personnes qui sont poursuivies dans cette affaire. Nombre de témoins interrogés lors de l'instruction font, eux, la différence entre pilotes et passeurs. L'un d'eux qui désigne Ibrahim A. comme ayant donné *"un coup de main"* à Ezekiel T. dans la

conduite du bateau soutient, par exemple, devant la police : *"Je vous répète que ces personnes ne sont pas des passeurs. Ils n'ont pas d'argent, et les passeurs les utilisent pour piloter le bateau"*.

Fuir les massacres d'Al Geneina

Originaire de la province du Darfour ouest, Ibrahim fui le Soudan en mars 2023, quelques semaines avant que cette région, et en particulier sa capitale, Al Geneina, ne deviennent le théâtre de massacres atroces perpétrés par les Forces de soutien rapides (FSR) - les mêmes ayant perpétré fin octobre le massacre d'El Fascher. Entre avril et novembre 2023, cette milice cible en priorité la minorité Massalit dont fait partie Ibrahim. Selon un rapport d'experts de l'ONU, entre 10 000 et 15 000 personnes, en majorité Massalit, meurent dans cette opération que Human Right qualifie de nettoyage ethnique.

Fuyant vers le Tchad (où sa famille vit encore aujourd'hui dans un camp de réfugiés), Ibrahim décide de poursuivre le route jusqu'en Libye. Il y est kidnappé dès son arrivée par un groupe criminel. Le jeune homme a été *"battu avec des bâtons et attaché aux barreaux de fer du hangar"* dans lequel il est alors enfermé avec d'autres exilés. Les violences se répètent chaque jour *"pendant une semaine"*, jusqu'à ce qu'il tombe et se blesse la jambe. Sans possibilité de se faire envoyer par sa famille la rançon réclamée, le jeune homme est alors envoyé aux travaux forcés dans une *"ferme"*. Il parvient à s'échapper une vingtaine de jours après, traverse la Méditerranée avant de rallier Calais quelques jours plus tard.

Depuis son arrestation il y a deux ans, dans les heures qui ont suivi le naufrage, son horizon est réduit aux quatre murs de sa cellule du bois d'Arcy. Rencontré au cours d'un parloir, Ibrahim tente, entre cours de français et travail en prison, de maintenir un semblant de normalité dans son difficile quotidien carcéral. Dans un courrier transmis en septembre depuis la maison d'arrêt, le jeune homme témoigne sur cinq pages, dans une écriture en italiques soignées, d'une vie en prison *"très dure"*. Surtout, il ne cesse de clamer son innocence.

"Si vous ne portez pas le bateau, on vous tue ici"

Le 11 août 2023, il dit avoir approché un groupe de passeurs dans un campement pour s'enquérir du prix de la traversée. Sept cents euros, lui a-t-on répondu. Lui en avait 400. Après un premier refus, les passeurs le rappellent pour empocher son argent. Le jeune homme affirme avoir été surpris : *"Je leur ai demandé : pourquoi vous me dites ça, après m'avoir refusé d'abord ?"*. Les passeurs le guident alors, avec le groupe, dans un autre campement. *"Ils parlaient très fort (...) Ils ont commencé à tirer des coups de feu"*.

Ibrahim assure avoir eu envie de s'enfuir à ce moment-là, avec Ezekiel T. *"Mais ils nous en ont empêchés"*. Après quelques minutes, les passeurs armés les emmènent vers la plage et se mettent à préparer le matériel nautique. *"Ils nous ont demandé de porter le bateau avec les autres. Quand on a refusé, ils ont commencé à nous taper et nous ont dit : 'Si vous ne le portez pas, on vous tue ici'"*.

L'audience

Pour ces faits, exercés sous contrainte selon le témoignage d'Ibrahim, la procureure conclut *"qu'il avait activement participé à la mise à l'eau du bateau depuis la plage"*. Un grief qui a dans un premier temps amené le procureur à retenir les motifs d'*"association de malfaiteurs en vue de la préparation de délits"*, et d'*"aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'étrangers"* (AESI). À la fin de l'instruction, la charge d'*"association de malfaiteurs"* retenue au départ contre Ibrahim A., a finalement été abandonnée. *"Il est indiqué que monsieur a accepté de se mettre au service de la filière, mais à aucun moment qu'il fait partie intégrante du trafic de passeurs"*, concède la procureure lors

de l'audience de ce mardi.

Ce jour-là pourtant au début de l'audience, Ibrahim A. se retrouve dans le même box que sept hommes accusés, eux, de faire partie de ce réseau. C'est donc sous leurs yeux, parfois unanimement braqués sur lui, que le jeune homme doit raconter les pressions des passeurs dont ils ne délivrent pas les noms. "Au commissariat, j'avais très peur. Je savais que si la police me laissait sortir, je serai face au danger de leurs menaces", explique-t-il au tribunal.

Ibrahim A. rapporte les paroles d'un passeur lui intimant de ne dénoncer personne : *"Si la police vous attrape (...) n'essayez pas de leur parler de nous pour vous libérer : si vous faites ça et que vous revenez dans le campement on vous tue tous les deux"*. Le 15 août 2024, lors de son audition devant un agent de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), le jeune homme détaille aussi avoir été menacé avec une arme. *"Le pistolet était dans la sacoche, il l'a sorti et l'a pointé vers nous tout en le secouant nous disant que ce n'était pas des paroles en l'air"*, avant de poursuivre : *"Quand l'on m'a menacé de mort, la première chose qui m'est venu à l'esprit c'est ma famille qui est à ma charge et qui allait mourir de faim"*. La présidente du tribunal finit par s'inquiéter de ce dispositif et demande à séparer les prévenus dans deux box différents, pour éviter les incidents.

"Poursuivre les pilotes de zodiacs, c'est se tromper de cible"

À la fin de ses questions, la présidente du tribunal s'attache même à différencier Ibrahim A. du reste des prévenus présents dans la salle d'audience. *"Contrairement à eux, vous étiez présents sur le bateau"*, reconnaît-elle. *"Comme les autres passagers, vous étiez un client. Et comme les autres passagers, vous avez failli perdre la vie"*. *"Il a été placé en garde à vue juste après avoir passé des heures dans l'eau en croyant mourir, il n'avait même pas de gilet de sauvetage"*, s'indigne l'avocat d'Ibrahim A.

Une fois débarqué au port par les secours, *"je sentais mon corps gelé. J'avais mal au ventre tellement j'avais bu d'eau de mer, ça rendait ma respiration difficile. Je me suis allongé parce que quand je m'asseyais, j'avais de l'eau de mer qui ressortait de mes oreilles, de partout"*, raconte le jeune homme au tribunal. Aucun accès à un médecin ou à un psychologue ne lui a été proposé avant sa garde-à-vue. *"Quand ils ont commencé à me poser des questions, j'étais pas dans mon état normal, même mon nom j'avais du mal à le donner"*, expliquera-t-il un an plus tard devant l'OLTIM.

"La justice impute une responsabilité démesurée aux pilotes de zodiacs par rapport à leur véritable implication dans les réseaux de passage" estime une membre du collectif Captain support France, qui soutient les exilés poursuivis judiciairement pour avoir conduit une embarcation lors d'une tentative de traversée de la Manche. *"Il existe effectivement parfois des dynamiques de pouvoir et d'emprise brutales exercées par certains réseaux de passeurs, ajoute la militante, mais poursuivre, interpellier et placer en détention pendant deux ans des exilés ayant piloté un zodiac, c'est se tromper de cible"*. C'est aussi une violation de l'article 5 du protocole des Nations Unies contre le trafic illicite de migrants, qui interdit l'utilisation de la législation anti-passeurs contre les migrants eux-mêmes.

D'Athènes à Paris, un durcissement législatif

Pourtant, la judiciarisation des exilés s'improvisant *"petites mains"* du passage des frontières est un phénomène grandissant en Europe. La Grèce et l'Italie ont été pionnières dans la criminalisation des exilés pilotes de zodiacs. Puis, le Royaume-Uni a emboîté le pas.

L'affaire Ibrahima Bah avait eu un fort retentissement outre-Manche. Ce jeune Sénégalais a été condamné en février 2024 à neuf ans de prison pour homicides involontaires,

rendu responsable d'un naufrage dans la Manche en décembre 2022 ayant entraîné la noyade d'au moins quatre personnes. À l'image d'Ibrahim A., Ibrahima Bah s'était défendu à la barre en relatant les menaces subies par les passeurs. *"Ça me fait mal de le voir considéré comme un passeur, alors que c'est quelqu'un qui a quitté une situation difficile de pauvreté pour prendre soin de sa famille, qu'il a vu la mort. Des gens mal intentionnés l'ont forcé à conduire le bateau et on le considère comme coupable"*, déplore sa sœur.

Mais ce durcissement se poursuit. La réforme de la "directive facilitation", toujours en négociation à Bruxelles, vise à élargir ces pratiques judiciaires à l'échelle européenne. Du côté de la France, la loi immigration de janvier 2024 a déjà durci les peines contre les personnes accusées de piloter les embarcations, portant jusqu'à 15 ans de réclusions le délit d'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers de personnes étrangère si celui-ci est commis en bande organisée avec au moins une circonstance aggravante supplémentaire (par exemple l'exposition aux risques de morts ou de blessures, l'atteinte à la dignité ou l'usage frauduleux de documents de circulation).

À la simple question de la présidente du tribunal : **"Que pensez-vous de tout ça ?"** Debout dans le box vitré des prévenus, Ibrahim A. cherche ses mots : tout se suspend. Mains posées sur le rebord du box, il pose son front contre la vitre. Puis on l'entend pleurer. Après 4h30 d'audition, les nerfs lâchent. *"J'ai le sentiment d'être victime d'une injustice"*, souffle-t-il. *"J'ai vécu toute ma vie dans les humiliations. Au Soudan, j'ai vu la mort devant mes yeux. J'ai fui la mort et la misère". "Je suis venu en Europe car ici, il y a des lois. Ici, il y a de l'humanité. Mais encore une fois, l'injustice me poursuit"*, enchaîne tant bien que mal l'exilé entre deux sanglots. *"Je voulais construire une nouvelle vie. Une vie meilleure que la précédente. J'ai le sentiment qu'on ne me considère pas comme un être humain et que je n'ai pas le droit de vivre comme les autres". "Pendant ces deux années de prison, des idées sombres m'ont parfois traversé, j'en suis venu à penser que ça aurait été peut-être mieux de mourir dans ce naufrage que d'y survivre"*.

"Je ne sais pas quand je pourrai vivre en paix", confiait Ibrahim A, il y a quelques semaines, dans sa lettre écrite depuis sa cellule. Aujourd'hui au tribunal, il conclut : *"Mon projet, c'était juste d'arriver à bon port, dans un pays en sécurité"*. Il attend désormais son verdict : cet ample procès sur le naufrage du 12 août 2023 se terminera le 18 novembre.

"Ma vie est en France" : expulsé par Paris et reparti sur la route de l'exil, Christian ne lâche pas son projet de vie en Europe

Un ivoirien est arrivé mineur en France en 2016, via la Libye et l'Italie. À sa majorité, il a reçu une OQTF et a finalement été expulsé vers son pays d'origine. Mais le jeune Ivoirien n'a pas renoncé à son rêve de vie en Europe. Il a repris la route vers le Mali et la Mauritanie, dans l'espoir de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries, puis de revenir... en France.

"Ça fait plus d'un an que je suis en Mauritanie. Ici, je travaille comme aide maçon pour financer mon voyage vers les Canaries. Je veux rejoindre l'archipel espagnol pour ensuite aller en France."

Cette tentative sera la deuxième. Il avait déjà rejoint la France il y a quelques années.

J'ai été expulsé de France vers la Côte d'Ivoire le 21 juin 2023. Je n'oublierai jamais cette date. Quand je suis revenu en Côte d'Ivoire, je suis allé chez un ami car je n'avais nulle part où aller. J'étais arrivé en France en 2016, mineur, à l'âge de 15 ans, après être passé

par la Libye et l'Italie. J'ai été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et hébergé dans un foyer à Montreuil.

Les mineurs étrangers ne sont pas expulsables du sol français et sont pris en charge par les autorités jusqu'à leur 18 ans. C'est le département où se trouve l'enfant qui s'occupe de lui trouver un hébergement, un tuteur et de le scolariser. Une fois majeur, le jeune doit déposer une demande de régularisation en préfecture pour éviter l'éloignement forcé.

J'ai pu aller au collège et au lycée. J'étais suivi par une assistante sociale avec laquelle j'avais préparé une demande de rendez-vous à la préfecture de Seine-Saint-Denis pour pouvoir obtenir un titre de séjour à ma majorité. Mais, malgré des dizaines de tentatives, je n'ai jamais obtenu de rendez-vous pour déposer mon dossier.

J'ai finalement obtenu un bac professionnel en 2020 puis j'ai commencé une formation en Mention complémentaire "services financiers" au lycée professionnel Charles de Gaulle, dans le 20^e arrondissement de Paris. Mais peu de temps avant, j'avais fait une bêtise que je ne veux pas raconter et, à cause de cela, j'ai été arrêté. Il n'y a eu aucune suite judiciaire mais j'ai reçu une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) que mon avocate n'a pas pu contester dans le délai de 48 heures.

Certaines OQTF peuvent être contestées durant les 30 jours suivants leur réception, d'autres ne sont contestables que pendant 48 heures. Selon l'avocate, qui le représentait à l'époque, en janvier 2020, l'OQTF a été contestée hors délai devant le tribunal administratif de Montreuil qui a rejeté sa demande d'annulation. Il a ensuite été fait appel de ce jugement, mais l'appel a également été rejeté.

Les professeurs de mon lycée se sont mobilisés pour que je ne sois pas expulsé mais je n'ai pas pu terminer ma formation à cause de cette affaire.

"Cette année-là a été très compliquée pour Christian, parce que le recours contre son OQTF n'ayant pas abouti, c'était plus difficile de tenter de trouver un travail et de chercher une régularisation 'vie privée et familiale'", explique l'avocate. Pourtant, l'ancienne avocate, aujourd'hui devenue juriste, estime qu'il avait "tout pour avoir un titre de séjour et travailler en France".

Un jour, j'ai été contrôlé dans la rue et comme je n'avais toujours pas de titre de séjour et que j'avais toujours cette OQTF, j'ai été envoyé en centre de rétention administrative (CRA) à Vincennes. Puis, j'ai été expulsé vers la Côte d'Ivoire. Les policiers m'avaient menotté dans l'avion. La seule chose que mes avocats ont pu faire, c'est que je n'obtienne pas "d'Interdiction de retour sur le territoire français" (IRTF) et que mes empreintes ne soient pas enregistrées dans le fichier Schengen.

Les personnes visées par une OQTF sont souvent aussi sous le coup d'une "Interdiction de retour sur le territoire français" (IRTF). Les IRTF peuvent aller de 1 an à 5 ans maximum. La durée dépend de la préfecture en charge de votre dossier. Pour l'ancienne avocate du jeune homme, cette expulsion est le résultat de "la carence de la préfecture de Seine-Saint-Denis qui l'a empêché de déposer et d'obtenir un titre de séjour 'jeune majeur' auquel il pouvait prétendre l'année de ses 18 ans, et [du fait] que toutes les tentatives postérieures de régularisation de sa situation ont échoué".

Je vais bientôt avoir 25 ans et je veux revenir en France car je n'ai plus de famille en Côte d'Ivoire. J'ai perdu mes deux parents quand j'étais tout petit. Je n'ai plus qu'une tante qui vit à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ma vie est en France. Tous mes amis sont là-bas. Mes avocats m'avaient dit que je pourrais essayer de revenir en demandant un visa, mais je ne sais pas trop comment ça marche.

Je suis parti de Côte d'Ivoire le 30 septembre 2024. Je suis passé par le Mali et ensuite je suis entré en Mauritanie. Ici, je dois travailler tous les jours pour payer mon passage. On me demande environ 2 500 euros pour la traversée vers les Canaries. De toute façon, ici, si tu ne travailles pas, tu ne manges pas.

Cette fois-ci, j'ai décidé de changer de chemin parce que des amis m'ont dit que la Mauritanie était moins dangereuse que la Libye. La vie est très difficile en Mauritanie car les gens sont arrêtés dans la rue et envoyés vers les frontières [sénégalaises ou maliennes]. Je vis dans une sorte de foyer tenu par un homme qui héberge des travailleurs ivoiriens qui veulent atteindre l'Europe comme moi. On doit le payer 11 à 12 euros par mois.

La Mauritanie, pays majoritairement désertique d'Afrique de l'Ouest situé sur la côte atlantique, est devenue ces dernières années un point de départ pour de nombreux migrants venus de tout le continent, qui tentent désespérément de rejoindre l'Europe clandestinement par la mer. Les migrants évitent désormais de passer par la Libye où les exactions sont légion.

En 2024, la Mauritanie a signé un partenariat avec l'Union européenne en échange d'un financement de 210 millions d'euros pour réduire la migration irrégulière. Depuis les migrants dans le pays sont arrêtés